RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



TEES

Transitions Ecologiques, Economiques et Sociales

SYNTHÈSE MULTIMÉDIA DU COLLOQUE

6 & 7 NOVEMBRE 2023
PARIS - MAISON DE LA RATP

Ce document est édité par l'ADEME
ADEME
20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

Coordination technique : Sarah Thiriot, Service Dynamiques Sociales de la Transition
Coordination éditoriale : Laurine Ayach, Service Mobilisation des Professionnels
Maquettage, crédits photos et vidéos : Terre 21
Rédaction : Laurent Huttinet

Document réf. 013108 téléchargeable sur www.ademe.fr

EAN/ISBN : 9791029726378
Dépôt légal : ©ADEME Éditions, juin 2026

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (Art L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (Art L 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie

SOMMAIRE

SESSION D'OUVERTURE « LA TRANSITION, UN OBJET PLURIEL » p 4

ATELIERS

1 La transition, une approche renouvelée de la valeur ? p 6

2 Les transitions, une question d'échelle p 13

3 La transition, vecteur d'alternatives p 22

4 Mondes professionnels en transition p 30

5 La transition, entre normalisations et appropriations situées p 37

6 Outiller la durabilité p 44

7 La transition, une affaire de temporalités ? p 53

8 Les transitions, entre technicisation et politisation p 62

TABLE RONDE : « QUELLES ARTICULATIONS ENTRE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES ET ACTION PUBLIQUE ? » p 71

Liste des acronymes et des abréviations p 75

SESSION D'OUVERTURE «LA TRANSITION, UN OBJET PLURIEL»

Anne Varet, Directrice scientifique, Directrice exécutive par intérim, Direction Exécutive Prospective et Recherche, ADEME



L'ADEME est une agence publique de l'État chargée de la transition écologique, et intervient beaucoup à ce titre via le financement d'actions et d'opérations. Grâce à un budget annuel de 33 millions d'euros et dans le cadre du Plan de relance France 2030, l'ADEME porte aussi une mission de recherche déclinée selon les trois points clés : l'orientation, la programmation (dans laquelle s'inscrit le programme TEES), la valorisation-capitalisation. Dans ce cadre, quatre priorités de recherche ont été retenues : la préservation et la restauration des ressources et des milieux, l'économie circulaire, les problématiques de l'énergie, les transitions écologiques et sociales. À travers ces quatre priorités, nous avons veillé à créer des relations entre chercheurs et acteurs socio-économiques pour coconstruire les enjeux de recherche au niveau des territoires, tout en accompagnant la mutualisation et la capitalisation des travaux et actions à des échelles plus larges.

En 2024, ce mouvement sera poursuivi, notamment via des Programmes d'actions de recherche concertés (PARC) autour de quatre thématiques majeures :

- les impacts socio-environnementaux ;
- sanitaires et socioéconomiques ;
- l'aménagement et la planification énergétiques ;
- les enjeux concernant les dynamiques socio-économiques ;
- les gouvernances.

Le programme TEES est quant à lui centré sur les projets de recherche en sciences humaines et sociales (SHS), et sera présenté en détail durant le présent colloque.



Patrick Jolivet, Directeur des études socio-économiques, Direction Exécutive Prospective et Recherche, ADEME



L'appel à projets TEES s'inscrit dans une réflexion menée par l'ADEME depuis une dizaine d'années concernant son soutien à la recherche en SHS. En 2014 et 2015, nous avons ainsi lancé une évaluation de nos programmes de recherche en la matière, et plus de 250 projets ont alors été évalués.

Il est en ressorti trois priorités :

- la compréhension des comportements individuels ;
- l'identification des innovations sociales et des pratiques émergentes ;
- la connaissance des phénomènes de blocage et l'acceptabilité des technologies.

L'évaluation conduite a ainsi permis de conclure qu'il faillait à la fois impliquer les SHS dans nos recherches thématiques et lancer des réflexions transversales en la matière. Toujours en 2014-2016, il est apparu que les sociologues de l'ADEME étaient de plus en plus sollicités par les Directions régionales et par certains réseaux que nous soutenons sur les changements de comportements. À cette époque, des politiques publiques s'étaient développées concernant les comportements individuels afin de soutenir ceux qui sont le plus adaptés au développement durable, tout comme les innovations sociales et les pratiques adéquates. Dans contexte, l'ADEME a d'abord publié l'ouvrage Changer les comportements : faire évoluer les pratiques sociales vers plus de durabilité (2016), qui présentait le cadrage par les SHS des différents outils envisageables. Nous avons aussi lancé l'appel à projets TEES en 2016. L'appel à projets TEES a été doté d'un comité d'orientation et d'un conseil scientifique, et 52 projets de recherche ont depuis été financés dans ce cadre.



Sophie Dubuisson-Quellier, Directrice de recherche CNRS, Directrice du CSO, Sciences Po paris, membre du HCC-, Présidente sortante de l'Appel à projet de recherche TEES

Lorsque Patrick Jolivet m'a contactée, en 2015, pour participer à la réflexion sur la place des SHS dans les projets de recherche de l'ADEME, j'ai considéré qu'il fallait probablement conjuguer intégration des SHS dans les projets thématiques et mise en place d'une démarche dédiée aux SHS : il me semble en effet qu'il ne faut pas renoncer aux appels à projets dédiés, car la recherche en SHS sur les questions environnementales reste très largement sous-financée.

Cet état de fait ne serait pas vraiment alarmant si les questions de la transition écologique n'étaient pas avant tout économiques, sociales et politiques. Au cours des dernières années, les sciences exactes ont largement tracé l'horizon des solutions les plus adaptées, mais la question la plus difficile est celle du chemin de transformation sociale à emprunter. Dans ce contexte, l'objectif de l'appel à projets de recherches TEES consistait à structurer une communauté dédiée aux questions de la transition à partir des recherches en SHS, ceci en lien étroit avec les collectivités locales, les administrations centrales ou encore les entreprises : cette mise en relation est ainsi l'un des objectifs du présent colloque.

La valorisation des travaux en SHS doit bien sûr passer par la publication après relecture par les pairs, mais elle doit aussi comporter un volet opérationnel à l'attention des acteurs qui portent la transition écologique. Je suis donc très heureuse de constater que les équipes de l'ADEME accueillent un certain nombre de travaux scientifiques en SHS au nom de leur utilité. À cet égard, après une première orientation sur des questions de valeurs, de représentations, d'acceptabilité et de comportements, l'appel à projets TEES s'est tourné vers des dimensions plus systémiques telles que la gouvernance, la coordination ou la mobilisation des acteurs. Au fur et à mesure de son développement, le dispositif TEES s'est aussi traduit par un renforcement de la qualité des travaux, par l'apparition de nouvelles disciplines et par l'implication de nouvelles équipes.





Antoine Bernard De Raymond, Directeur des recherche, INRAE, Co-président entrant de l'Appel à projets de recherche TEES

Je remercie tout d'abord l'ADEME et tous ses membres pour la confiance dont ils me témoignent, puisqu'avec Charlotte Halpern, j'aurai bientôt le plaisir d'animer le conseil scientifique de l'appel à projets de recherches TEES.

Comme cela a été dit, l'ADEME a évolué depuis une approche avant tout centrée sur les individus et leurs comportements vers une démarche plus systémique faisant la part belle aux SHS et s'intéressant aux dimensions organisationnelles et de coordination des acteurs. Cette évolution se poursuivra dans le cadre du prochain appel à projets de recherches TEES. Comme le montrent la crise des Gilets jaunes et l'histoire du développement du système de mobilité autour de l'automobile, qui a supposé la mise en place d'un système cohérent et complet, il s'agit de proposer désormais un décentrement face à un raisonnement purement économique qui reposerait uniquement sur la mise en place d'incitations. Il existe ainsi en particulier des solutions de transition qui ne reposent pas stricto sensu sur la propriété privée individuelle, et qui auraient sans doute vocation à être développées, entre autres pratiques émergentes.

Ces initiatives vont dans le sens d'une prise en charge croissante par l'appel à projets de recherches TEES des problématiques de pratiques culturelles, d'inégalités sociales, de fiscalité ou encore de transformation des écologies matérielles, tout en maintenant une forte exigence sur la qualité scientifique des projets à venir. C'est cette dynamique qui inspirera la démarche que Charlotte Halpern et moi-même proposerons dans le cadre du dispositif TEES.

1 LA TRANSITION, UNE APPROCHE RENOUVELÉE DE LA VALEUR ?



Retour sur l'atelier : interview vidéo des discutantes p 7

Projet territorial, convention territoriale et transition : le cas de Romans-sur-Isère (MOBEX) p 8

Investir ou s'investir dans le développement des énergies renouvelables (RESALTENR) p 9

Les filières agri-alimentaires territorialisées face aux enjeux de demain. Bilan des recherches dans deux régions : Bourgogne-Franche-Comté et Pays de la Loire (OPERANT) p 10

Synthèse de la discussion p 11

Synthèse des réponses à la discussion et des échanges avec la salle p 12

RETOUR SUR L'ATELIER : INTERVIEW VIDÉO DES DISCUTANTES



Interview vidéo des discutantes - durée : 04:23 min

Stéphanie Barral est chargée de recherche à l'INRAE et la discutante académique de cet atelier.

Isabelle Barraud Serfaty est fondatrice de l'agence de conseil en économie urbaine Ibicity et la discutante professionnelle de l'atelier.

Dans cette interview, elles partagent les principaux enseignements de l'atelier ainsi que leurs visions sur les perspectives de recherche sur les transitions.

PROJET TERRITORIAL, CONVENTION TERRITORIALE ET TRANSITION : LE CAS DE ROMANS-SUR-ISÈRE (MOBEX)

Muriel Maillefert, Aménagement du territoire,
Lyon 3 et EVS UMR 5600





Notre travail constitue une première analyse de la question de la construction de la transition territoriale à Romans-sur-Isère. Il s'appuie sur un ensemble de matériaux collectés tout au long de la recherche : visites de terrain, visite des sites, dépouillement d'archives de la ville, entretiens auprès d'acteurs territoriaux et d'habitants réalisés entre 2018 et 2022, mais aussi travail sur l'histoire du territoire. Ce travail s'articule en deux points. Il propose dans un premier temps de s'interroger sur les liens entre projets de développement et convention territoriale, propre au territoire de Romans, puis analyse des expérimentations plus ciblées pour définir des critères de soutenabilité (ou de circularité authentique) définis à partir des travaux de Bourg et Arnsperger (2016).

L'hypothèse de départ est que les projets de développement sont structurés autour de conventions formant un régime conventionnel défini comme « un moment dans le temps et l'espace pendant lequel une communauté humaine donnée se conforme à un certain nombre de principes qui orientent les comportements des individus inscrits dans cette communauté » (Buclet, 2011, p 914). L'étude historique des caractéristiques du modèle de développement historique romanais, centré autour du cuir et de la chaussure, montre qu'un modèle générique historique peut se dégager autour de quatre conventions : qualité, solidarité, vente et durabilité. Les trois premières font référence aux travaux de Salais (1989) et Salais-Storper (1993) dans leur analyse des modèles productifs locaux, alors que la dernière convention, beaucoup moins travaillée, a été proposée par Casteigts (2003) plus récemment.

Ce modèle générique historique s'est décliné en deux projets alternatifs. Ces projets sont apparus ces trente dernières années en réponse au déclin du secteur textile-chaussure et aux enjeux d'emploi associés. Le premier projet est plutôt centré sur des investissements extérieurs, qui financent des entreprises franchisées, et associé à un modèle de renouvellement urbain fondé sur du marketing territorial autour de la chaussure de luxe. Le second est plutôt fondé sur les valeurs de l'économie sociale et solidaire, et ancre la patrimonialisation des ressources autour de spécificités et savoirs territoriaux. Ce dernier projet porte en germe une convention territoriale innovante qui peine toutefois à se diffuser. Comprendre l'enjeu de diffusion de ces modèles demande, selon nous, de renouveler les clés de lecture des modèles de développement institutionnalistes fondés sur une vision productive et anthropocentrée de l'activité de mise en valeur du territoire. Nous proposons également des clés de lecture originales, sur le modèle productif, autour d'une approche renouvelée de la valeur, qui part de l'hypothèse d'une co-construction à partir des usages.

La convention territoriale activée récemment revisite les enjeux autour de la durabilité territoriale. Cette dimension est très mal analysée actuellement par les modèles de développement. Nous proposons ainsi de contribuer au débat en identifiant de manière concrète des éléments d'évaluation qui pourraient outiller les projets et en particulier le projet fondé sur l'économie sociale et solidaire et le territoire que nous nommons projet patrimonial. Il s'agit à la fois de définir des critères de « circularité authentique » et de les tester à travers des cas d'étude stylisés sur le territoire. Ces cas d'études sont liés à différentes dimensions de cette circularité authentique, mais aucun d'entre eux ne réunit l'ensemble des critères. Ce second travail permet ainsi d'outiller de manière plus opérationnelle la convention de durabilité et permet de faire avancer le débat sur les liens entre convention et durabilité.

INVESTIR OU S'INVESTIR DANS LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (RESALTENR)

Arnaud Assié, CIRED, Nogent-sur-Marne



Alain Nadaï, CIRED-CNRS, Nogent-sur-Marne

Les plateformes de financement participatif (crowdfunding) et l'investissement citoyen constituent aujourd'hui deux formes de la participation citoyenne au financement des énergies renouvelables en France (PCFEnR). Les plateformes de financement participatif proposent principalement des prêts ou des produits obligataires (crowdlending), accordés par des personnes physiques ou morales à des projets d'énergies renouvelables. L'investissement citoyen permet aux citoyens ou aux entités territoriales locales de prendre des parts et éventuellement de développer des projets locaux d'énergies renouvelables.

Ces deux formes de financement participatif revendiquent l'ambition d'impliquer les citoyens dans le financement de la transition énergétique. Elles portent des visions de cette implication et de la politique qui devrait sous-tendre cette transition. Chacune prétend à sa manière articuler la production de profit avec celle de valeur(s) sociale(s), environnementale(s), territoriale(s) ou politique(s), soulevant ce faisant la question des modalités et des vertus de l'articulation entre valeurs économiques et non économiques qu'elles prétendent opérationnaliser.

Notre présentation se fonde sur un projet de recherche collaboratif avec les acteurs de la participation citoyenne au financement des énergies renouvelables en France : le projet Resalt'EnR (2019-2022). Elle s'inspire de notions issues de la sociologie économique – dont celles d'assemblage sociotechnique et de good economy – afin de problématiser et d'analyser la manière dont ces deux formes de financement participatif articulent et hybrident valeurs économiques et non économiques.

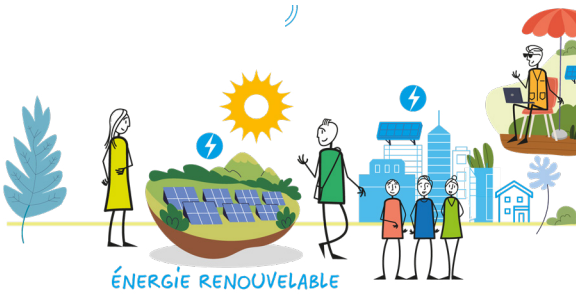
La good economy désigne un large éventail d'initiatives, de discours et de modèles qui visent à hybrider la production de valeur(s) économique(s) et sociale(s), et qui envisagent les marchés comme le lieu et le moyen pour répondre aux préoccupations collectives et résoudre les problèmes publics. Par bien des aspects, le tarif d'achat pour les énergies renouvelables, ou la prime sur le prix, constituent une tentative d'articuler l'investissement et la production de profit à partir des énergies renouvelables avec la finalité socio-environnementale de décarbonisation et de lutte contre le changement climatique (good renewable energy economy).

Nous considérons les deux formes de PCFEnR qui ont émergé en France comme des tentatives de réponse aux tensions suscitées par le développement des énergies renouvelables, dans le cadre de cette good renewable energy economy qui, afin de faciliter l'investissement dans les énergies renouvelables, a réduit les ressources renouvelables à des flux physiques - vent ou soleil - sans toujours prendre en compte la contribution d'autres ressources (terres, paysage, synergies sociales locales) au développement des énergies renouvelables. Notre analyse montre que les versions en place de la PCFEnR sont deux propositions distinctes. Elles définissent les ressources renouvelables de manières différentes, canalisent la valeur qui est dérivée de leur exploitation dans des directions différentes et poursuivent des objectifs différents. Ainsi, le financement participatif pour les énergies renouvelables (crowdlending/« investir dans ») vise à partager marginalement les bénéfices du développement des énergies renouvelables avec les épargnants afin d'inscrire ces derniers dans la good renewable energy economy, et d'apaiser les tensions associées au développement des énergies renouvelables tout en maximisant leur valeur économique et financière. Il s'inscrit donc pleinement dans le cadre de cette économie, de sa vision des ressources comme flux physiques appropriables (vent, soleil) et de sa vision de la transition énergétique, dont il constitue une forme de prolongement et une « brique » de financement.

L'investissement citoyen dans des projets à gouvernance locale (« s'engager dans ») vise quant à lui à réformer la good renewable energy economy en recadrant la notion de ressources énergétiques. Il aborde ces dernières comme un potentiel bio-socio-spatial et associe à leur valorisation les personnes ou les entités concernées par ces ressources et/ou affectées par cette valorisation. Elle vise en outre à partager la valeur économique dérivée des projets d'énergies renouvelables afin de poursuivre des objectifs collectifs (développement local, alternative politique). Le déploiement de cette vision soumet la production de valeur économique au partage des valeurs non économiques au moment du développement des projets d'énergies renouvelables.

En canalisant la valeur économique vers des objectifs territoriaux collectifs, cette vision compromet la prétention de la good renewable energy economy à maximiser la valeur financière des projets. Elle constitue donc une double critique : du point de vue du cadrage des ressources comme des modalités de partage des valeurs.

Le matériel recueilli comprend : l'analyse de littérature grise, d'archives, de webinaires en ligne, des opérations de la principale plateforme française de financement participatif entre 2014 et 2019, ainsi que des entretiens avec les différentes parties (développeurs professionnels, réglementeurs, acteurs de la PCFEnR) et l'analyse quatre projets d'énergies renouvelables locaux ayant eu recours à l'une ou l'autre forme de PCFEnR.



LES FILIÈRES AGRI-ALIMENTAIRES TERRITORIALISÉES FACE AUX ENJEUX DE DEMAIN. BILAN DES RECHERCHES DANS DEUX RÉGIONS : BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ET PAYS DE LA LOIRE (OPERANT)

Hélène Gérard-Simonin, UMR Pam, AgroSup Dijon, INRAE , Université Bourgogne Franche-Comté



Olivier Rat-Aspert, UMR Cesaer, AgroSup Dijon, INRAE, Université de Bourgogne-Franche-Comté

L'alimentation territoriale attire aujourd'hui l'attention des citoyens et des décideurs publics. Au cœur de cette dynamique, on trouve les filières agri-alimentaires territorialisées (FAT). Une FAT est la structuration des chaînes de valeur agri-alimentaires dans un périmètre territorial (ou local), avec un nombre d'intermédiaires limité mais raisonnable, leur permettant d'être suffisamment performantes. Il est attendu qu'elles apportent aujourd'hui des solutions aux limites (notamment sociales et environnementales) de l'alimentation conventionnelle.

Nos résultats montrent qu'il existe plusieurs modèles de FAT. Le recensement réalisé en Bourgogne-Franche-Comté et dans les Pays de la Loire a permis de distinguer quatre catégories de FAT : celles correspondant à des AOP-AOC, celles associées à des IGP, celles mobilisant l'agriculture biologique, et les FAT des aires urbaines. Des études de cas approfondies, quant à elles, montrent trois types de filière : les FAT avec une coopération informelle, tenue par des engagements moraux entre acteurs, souvent soutenues (mais pas toujours) par les politiques publiques, les FAT pilotées par l'entreprise sur la base d'un contrat-cadre, et les FAT reliant l'étape agricole avec l'étape transformation par la création d'une société où les agriculteurs détiennent des parts sociales et des actions.

Le point commun de ces filières est leur ancrage territorial, mais aussi leur connexion avec des acteurs souvent désignés comme conventionnels, notamment les acteurs de l'aval tels que les grandes surfaces ou les plateformes de distribution. Cette nature « hybride » offre aux FAT la possibilité de développer une certaine résilience économique. Au sein de chaque filière, des formes de coopération existent pour contrebalancer les règles de marché et pour atteindre d'autres objectifs que la seule valeur ajoutée économique. Des mécanismes de gouvernance spécifiques sont mis en place, nécessitant souvent l'adaptation des parties pour faire face aux contraintes. On peut y voir la recherche d'un nouvel équilibre économique plus satisfaisant sur le plan social et environnemental.

Sur l'impact environnemental, avec les hypothèses méthodologiques retenues, les résultats ne montrent pas toujours une réduction significative de l'impact des FAT comparativement aux systèmes de production-distribution conventionnels. Les raisons sont multiples : l'imbrication des FAT dans un écosystème économique complexe qui contribue indirectement à l'impact, le faible levier de réduction d'impact atteignable par la proximité géographique, la multi-dimension du bilan environnemental à la fois dans les étapes du cycle de vie des produits prises en compte et dans le nombre d'indicateurs de performance pertinents. Le résultat appelle à la recherche de compromis pour la durabilité environnementale sur toute la chaîne de valeur en développant la culture de l'écoconception grâce à la formation des coordinateurs et à une sensibilisation des acteurs dans les territoires. Ils montrent également le rôle de la proximité organisée (dont la confiance) entre acteurs qui semble être déterminante de la performance environnementale des FAT, et est gage de succès dans la démarche d'écoconception.



SYNTHÈSE DE LA DISCUSSION

DISCUTANTE ACADÉMIQUE



Stéphanie Barral, Chargée de recherche, INRAE, LISIS, discutante académique

La transition écologique se traduit par la construction de nouvelles formes économiques, et les trois projets présentés constituent des études de cas de trajectoires territoriales marquées par la construction de systèmes économiques plus justes, plus respectueux de l'environnement, plus participatifs et plus proches des attentes des acteurs locaux. Ces trois recherches illustrent également bien les façons par lesquelles les logiques alternatives s'hybrident avec les modèles économiques classiques. Comment les différents modèles de financement influencent-ils alors les modalités d'organisation des projets d'activités concernés ?

À cet égard, le projet RESALTENR montre comment les projets citoyens d'énergies renouvelables, qui incluent des financements participatifs, débouchent souvent sur des mises en œuvre plus respectueuses de l'environnement local. À Romans-sur-Isère, le financement TIGA permettra-t-il de faire évoluer un projet d'insertion sociale vers une start-up de territoire ? Dans le cadre de projet OPERANT, quelles sont les différences entre les modèles économiques des deux projets étudiés ?

Par ailleurs, les trois recherches présentées questionnent les conséquences du changement d'échelle des initiatives locales de transition écologique, qui peut selon les cas représenter des opportunités ou rencontrer des facteurs limitants. Enfin, il convient de se questionner sur la place du travail dans les projets alternatifs, qui reposent le plus souvent sur le surinvestissement de quelques personnes.

DISCUTANTE PROFESSIONNELLE



Isabelle Barraud Serfaty, Fondatrice d'Ibicity, agence de conseil en économie urbaine, discutante professionnelle

Les projets présentés questionnent tout d'abord la dimension servicielle des dispositifs étudiés, tout comme les matrices de leurs modèles économiques. Ils interrogent aussi ce qu'il faut entendre par le terme de « valeur », sans doute au-delà du seul registre économique.

Il apparaît aussi qu'il serait intéressant d'aller plus loin en ce qui concerne la question de l'échelle des projets de territoire, qui questionne en particulier les compétences des collectivités et la notion de rareté. À ce titre, quels sont les éléments de rupture contenus dans les projets présentés, notamment en termes de valeurs et d'évolution des raretés ?

Enfin, le concept de plateformes conduit à l'analyse de l'évolution des modalités selon lesquelles la valeur est distribuée entre leurs membres. Dans quelle mesure les projets qui ont été présentés pourraient-ils être pensés à travers ce concept ?

SYNTHÈSE DES RÉPONSES À LA DISCUSSION ET DES ÉCHANGES AVEC LA SALLE

La notion de valeur est d'abord à appréhender dans son sens le plus courant, c'est-à-dire économique, mais les logiques et la complexité de la transition écologique conduisent aussi couramment à la comprendre sous des acceptions plus larges. Analyser la valeur en fonction de la rareté revient en particulier à faire la part belle à l'analyse économique néoclassique, qui mérite à bien des égards d'être remise en cause. Du reste, dans le cadre de l'économie servicielle, cette valeur est coconstruite par le producteur et par l'usager. Et à Romans-sur-Isère, la valeur créée s'avère ventilée entre les ventes des entreprises, les retombées notamment fiscales dont bénéficient les collectivités locales et les avantages pour les usagers, par exemple en termes de mobilité. Le concept de valeur créé se différencie donc dans ce cas entre aspects marchands, aspects non marchands et externalités non monétaires.

Toujours à Romans-sur-Isère, le modèle était au départ celui de l'économie sociale et solidaire, alors que la municipalité portait un modèle plus marchand. Ceci étant, les questions de financement ont conduit à une certaine hybridation de ces modèles, en particulier à travers le projet TIGA. Il est aussi à noter que le modèle local de la chaussure de luxe s'est converti de fait en une représentation historique, bien que le fait de réembaucher d'anciens ouvriers du secteur de la chaussure dans de petits ateliers artisanaux ait permis de conserver leurs compétences manuelles.

Dans le cas du projet OPERANT, les modèles économiques étudiés n'ont pas tous disposé de financements externes, ce n'est pas le cas des modèles en filière pain présentés lors de cette journée. Il est à noter que la création de valeur est portée par la qualité perçue des produits : le pain de Sacquenay revendique une meilleure qualité nutritionnelle et moins gaspillé que le pain conventionnel. Ce projet de recherche a par ailleurs conduit à s'intéresser à la dimension du travail : ainsi, à Sacquenay, la démarche adoptée a permis d'embaucher de nouvelles personnes, et en ce qui concerne la filière destinée à la restauration collective, le rapport au travail des employés concernés a été complètement modifié, notamment parce qu'il leur a fallu apprendre à cuisiner différemment. La territorialisation des filières est alors vecteur de sens, de valeurs pour les acteurs qui y participent. Ceci étant, la remise des résultats de l'étude peut mettre à mal des préjugés sur l'efficacité environnementale de ces filières, puisqu'elle a en particulier mis en avant le fait que les avantages écologiques à l'hectare étaient contredits par la faiblesse de des rendements avec la méthode de calcul utilisée.

Enfin, la montée en puissance des filières alternatives permet dans un certain nombre de cas de déboucher sur des économies d'échelle, ce qui a parfois permis de renforcer leur écoconception, ainsi que sur une meilleure hybridation entre secteurs économiques.



2 LES TRANSITIONS, UNE QUESTION D'ÉCHELLE



Retour sur l'atelier : interview vidéo des discutants p 14

Coordination et coopération des acteurs de la chaîne logistique pour un transport durable (CO2LOG) p 15

Relocalisation et écologisation des activités en Soule-Xiberoa : une analyse par les ressources et le travail (FRACTALE) p 16

Les déterminants d'une reterritorialisation de l'alimentation au pays de Lorient : une étude auprès des acteurs de la logistique (RETERALIM) p 19

Synthèse de la discussion p 20

Synthèse des réponses à la discussion et des échanges avec la salle p 21

RETOUR SUR L'ATELIER : INTERVIEW VIDÉO DES DISCUTANTS



Nadine Richez-Battesti est maître de conférence en sciences économiques à l'université d'Aix Marseille et discutante académique de l'atelier.

Nicolas Leprêtre est chargé de mission prospective des politiques publiques à la Métropole de Lyon et discutant professionnel pour cet atelier.

Dans cette vidéo, ils livrent les principaux enseignements de l'atelier ainsi que leurs visions sur les perspectives de recherche sur les transitions.

COORDINATION ET COOPÉRATION DES ACTEURS DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE POUR UN TRANSPORT DURABLE (CO2LOG)

Gisèle Mendy Bilek, IAE Pau-Bayonne, LIREM, UPPA



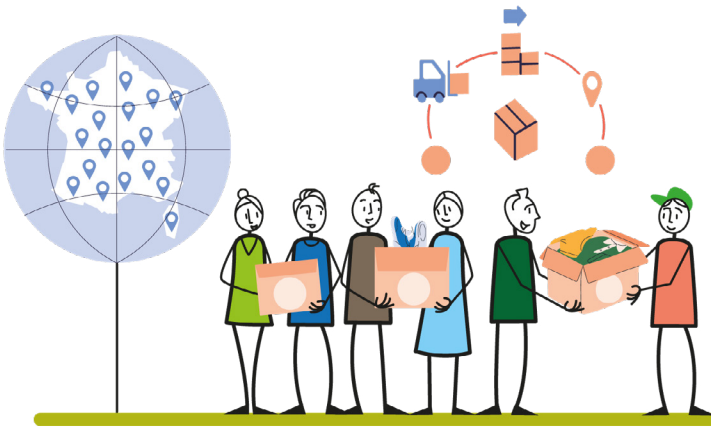
À l'heure où les États engagent une politique volontariste pour la transition énergétique et écologique et que la stratégie nationale s'oriente vers la neutralité carbone, la mobilisation de toutes les parties prenantes pour le transport et la logistique est recherchée à travers une approche systémique et coordonnée. Notre projet de recherche a pour objectif de formaliser des recommandations à destination des entreprises, des acteurs publics à l'échelle territoriale et à l'échelle de l'organisation pour entraîner, favoriser et accompagner les différents acteurs vers une réduction des émissions de CO2. Les acteurs économiques, publics, de la société civile (collectifs, associations) ont été sollicités comme terrains d'enquête qualitative et quantitative agissant dans le cadre de la filière de la logistique et du transport routier de marchandises.

En l'occurrence, la France présente un terrain d'étude particulièrement adapté à travers le déploiement par l'ADEME du programme EVE (Engagements volontaires pour l'environnement des acteurs de la chaîne logistique et du transport de voyageurs). Il repose sur un programme volontaire de décarbonation pour le transport durable ciblant 700 transporteurs, 200 chargeurs et 60 commissionnaires de transport. La difficulté de ce type d'action publique consiste à réunir les conditions de pérennisation des incitations au sein de l'écosystème formé par les acteurs de la chaîne logistique. Malgré les moyens importants qui ont été déployés sur la durée du programme (EVE1, de 2019 à 2021, et EVE2, de 2021 à 2023), comment ce dispositif volontaire à travers lequel différents acteurs sont en interaction permet-il d'orienter les pratiques individuelles et collectives vers de nouvelles démarches vertueuses ? Quel niveau d'implication des acteurs principaux « chargeurs » et « prestataires de services logistiques (PSL) » est nécessaire pour établir une dynamique ? Quels sont les facteurs de succès du dispositif engagé afin de faire évoluer les pratiques vers plus de durabilité et de résilience avec notamment l'accompagnement sur le terrain des entreprises ? C'est dans le cadre du programme de recherche CO2Log que les chercheurs tentent de répondre à ces différentes questions.

Cette recherche mobilise la théorie néo-institutionnelle pour analyser les pressions institutionnelles perçues par les deux acteurs clés du programme volontaire : les chargeurs et les PSL. Ces deux acteurs sont influencés dans leur comportement par des facteurs modérateurs agissant sur le niveau de pressions perçues.

Trois phases de travail ont été réalisées durant ce projet de recherche en vue d'apporter des recommandations d'ordre stratégique (notamment sur les modes de coopération, référentiels), pratique (instruments, actions) et méthodologique (montée en compétences pour et par les parties prenantes, facilitation du dialogue) :

- Explorer et analyser, par le biais d'une analyse qualitative, les pressions institutionnelles sur les chargeurs et les prestataires de services logistiques entraînant des comportements vertueux et différentes formes de coopération entre parties prenantes ;
- Approfondir, par des études de cas l'impact des modes de coopérations et de collaborations entre chargeurs, transporteurs, commissionnaires et porteur de projet sur le niveau de performance environnementale ;
- Simuler dans le temps les processus observés pour « scénariser » les évolutions possibles des relations d'interdépendances entre acteurs permettant d'enclencher la dynamique du système dans sa globalité. La construction d'un modèle reposant sur la théorie dynamique des systèmes a permis notamment d'identifier les variables d'action pour faire évoluer l'application du dispositif volontaire en place.



Même si le transport reste un achat pour lequel le critère économique persiste comme décision finale, la pression simultanée des chargeurs (qui demandent des services verts) rend désormais les critères de décarbonation plus significatifs dans les décisions logistiques : les critères environnementaux se déploient progressivement dans les relations commerciales. Les chargeurs sont soumis à une pression croissante pour améliorer la durabilité de leurs chaînes d'approvisionnement. Cette

pression vient de leurs clients, actionnaires et investisseurs, et des organisations non gouvernementales. Les chargeurs peuvent alors améliorer leurs performances environnementales en sélectionnant des PSL à faibles émissions. Cette prise de décision est rendue possible par le programme volontaire et peut inciter les acteurs à être plus transparents sur leurs performances et leurs émissions.

Les motivations pour intégrer un programme volontaire de décarbonation s'alignent sur ces points : l'engagement volontaire et une meilleure communication (interne et externe) légitiment les actions portées dans la relation PSL/chargeurs. Le programme volontaire de décarbonation rend visibles les actions et facilite la communication à leur sujet.





Quant aux freins associés à la collaboration pour la décarbonation, des freins internes sont liés aux ressources disponibles par rapport au temps nécessaire, notamment pour quantifier les progrès, mais aussi à la difficulté de convaincre les clients internes d'abandonner parfois les arbitrages économiques stricts et d'intégrer l'impact positif. Il existe également des freins intrinsèques au programme selon les interviewés : une portée nationale qui limite l'ambition des actions, la complexité de la mise en place de l'outil de calcul et l'évolution de ses versions. Enfin, une difficulté dans la création d'une communauté de pratique interentreprises sur ces thématiques, permettant d'échanger avec d'autres acteurs sur certains points durs du déploiement de la décarbonation, a été largement évoquée mais peu développée par les fédérations professionnelles.

Des pratiques de décarbonation ont été largement observées parmi elles, le taux de chargement, l'optimisation des flux, les achats responsables et l'utilisation de véhicules propres. De plus, pour aller au-delà de leur performance environnementale, les résultats soulignent deux catégories de collaboration, horizontale et verticale. Certains projets collaboratifs liés à la stratégie de développement durable des chargeurs, souvent menés en partenariat avec des PSL, peuvent être menés, notamment sur des projets innovants tels que le transport de gaz liquéfié, l'organisation de boucles de transport, des systèmes permettant de systématiser l'utilisation de transports multimodaux.

Des freins liés au partage de l'information subsistent. Un problème de « visibilité » de l'organisation en vue d'une réorganisation plus profonde est-il lié à un manque de coordination entre acteurs ou à un risque de comportement opportuniste au sens de Williamson ? Certains éléments de réponse ont été identifiés lors de nos entretiens, notamment en fonction de la qualité des relations inter-organisationnelles entre chargeurs et PSL (durée de la relation, climat relationnel, taille des entreprises, fréquence des échanges, secteur d'activité) qui peuvent contribuer au développement d'une stratégie commune et partagée entre les chargeurs et les PSL/transporteurs.

RELOCALISATION ET ÉCOLOGISATION DES ACTIVITÉS EN SOULE-XIBEROA. UNE ANALYSE PAR LES RESSOURCES ET LE TRAVAIL (FRACTALE)

Armelle Gomez, IEP et Université de Bordeaux-Centre Émile Durkheim



Benjamin Tyl, APESA



Le changement de paradigme dans la perspective d'une transition écologique et sociale procède, entre autres choses, d'une nouvelle « valeur » attribuée à certaines ressources dans un contexte de tensions sur les ressources naturelles, et questionne également les nouvelles formes de travail. C'est la grille d'analyse mobilisée dans le projet FRACTALE, démarré en septembre 2022, qui porte sur les atouts des territoires ruraux dans l'émergence et le renforcement d'une économie fondée sur le principe de relocalisation et d'écologisation des activités.

Par l'emploi du terme relocalisation, nous entendons parler d'un mouvement à l'œuvre depuis le début des années 2000 qui consiste en une « territorialisation » du circuit économique ; autrement dit un rapprochement des zones de production et de consommation.

Par celui d'écologisation, nous soulignons le fait que l'environnement est pris en compte, par contrainte ou par choix, par le recours à une technologie ou par son absence, etc., dans l'acte de production et de consommation. Ces deux phénomènes sont liés du fait de vertus écologiques et sociales supposées aux activités réalisées à un échelon local.

Concrètement, nous nous intéressons à l'ensemble des activités, privées ou publiques, qui participent à un nouveau modèle de développement dans lequel les ressources naturelles sont appropriées, transformées et consommées par des moyens de production et de distribution localement situés.

Nous conduisons notre enquête sur un petit territoire rural, la Soule-Xiberoa, lui-même encastré dans un territoire culturel et historique de référence, le Pays basque, mais aussi un territoire de vie et de projet qui le relie à son voisin béarnais et enfin dans un territoire administratif récent : la Communauté d'agglomération Pays basque. Cet espace rural constitue un point d'ancrage mais est apprécié dans une perspective « réticulaire » ou « circulatoire », c'est-à-dire dans les liens qui l'unissent aux territoires limitrophes et plus lointains ou discursivement (au sein de réseaux et fédérations coopératifs, corporatistes, entrepreneuriaux, politiques, culturels).



Nous avons fait le choix de circonscrire notre périmètre d'investigation à quatre secteurs d'activités : l'agriculture nourricière, les énergies renouvelables, l'éco-construction, la réparation/réemploi. Ce choix est guidé par le fait qu'ils représentent chacun une tentative de reterritorialisation des activités relatives à chaque branche, jusque-là plutôt organisée selon une logique verticale. Notre grille d'analyse repose sur une double entrée : le travail et les ressources, revenant ainsi à la genèse de l'économie politique qui traite plus particulièrement du lien travail/nature. Plus précisément, nous allons analyser le phénomène au regard de la manière dont les acteurs se saisissent, considèrent et enfin transforment des ressources naturelles.

Nous entendons le terme « ressources naturelles » dans son sens anthropologique, à savoir des ressources de matière et d'énergie accessibles dans l'environnement naturel sous forme primaire avant leur transformation par l'activité humaine. Cette dernière esttraduite par le concept de travail qui, dans ses diverses acceptions, constitue une deuxième porte d'entrée, pour faire parler les acteurs de leur trajectoire professionnelle et de la nature même de leur tâche. Ainsi, les nouvelles « valeurs » attribuées à certaines ressources sont révélées, à partir de leur appréciation et de leur appropriation, autant dans les discours des acteurs que dans leurs pratiques.

Parce qu'une ressource naturelle implique une activité de transformation – et donc un travail associé – la désignation par les acteurs de ce qu'ils considèrent comme

ressources naturelles, ainsi que ses modalités d'extraction, d'utilisation, et de fin de vie font ressortir simultanément la nature et les attributs du travail. Il sera considéré tant d'un point de vue individuel, faisant référence à l'acquisition de compétences et des savoir-faire – qui font tantôt référence à la tradition, tantôt à l'innovation – que collectif, en tant que rapport social apprécié sous ses formes hybrides, mixant bénévolat, salariat et indépendance.

Les résultats de ce projet permettront ainsi de dégager un profil sociologique et économique des acteurs individuels et organisationnels participant à ces activités de relocalisation et d'écologisation et d'évaluer la mobilisation des ressources entrantes et sortantes, au regard des expériences et de l'appréciation des acteurs.



Pour conduire cette recherche, nous nous appuyons sur une double méthodologie : à côté de la traditionnelle progression de la recherche en sciences humaines, nous mettons en place en parallèle des dispositifs propres à la réalisation d'une méthode dite de sciences participatives, définie « comme les formes de production de connaissances scientifiques auxquelles des acteurs non scientifiques – professionnels, qu'il s'agisse d'individus ou de groupes, participent de façon active et délibérée » (Houllier, Merilhou-Goudard, 2016). Nous souhaitons ainsi ouvrir la participation aux divers acteurs du territoire, reconnaissant « la compétence des citoyens ou des groupes à être concernés de manière directe par un problème et mobilisés par leur volonté de mieux connaître des phénomènes qui les concernent, ou d'agir sur leurs conditions propres ou sur leurs environnements proches ou lointains » (Houllier et al., 2017).

D'un point de vue chronologique, la recherche s'élabore en deux étapes majeures : à une phase exploratoire d'une année, succédera une période confirmatoire de même durée. Au moment où nous déposons cette proposition de communication, nous sommes encore dans la phase d'exploration du sujet. Eu égard aux recherches auxquelles nous avons participé jusqu'à aujourd'hui, cette première phase d'exploration est souvent bâclée. À cela plusieurs raisons : les temps courts impartis pour conduire des programmes de recherche, la confusion entre la question de recherche et une problématique, les nécessités utilitaristes ou pratiques induites par les commanditaires, etc. Il n'est pas question ici de faire une méta-recherche de la recherche mais plutôt de montrer comment nous tentons, pas à pas de déjouer le pire écueil qui serait en sociologie : faire jouer nos préjugés, induire des réponses de la part des personnes enquêtées et produire des résultats qui correspondent à nos attentes. Cette étape peut être inconfortable pour les chercheurs qui doivent être audibles auprès des acteurs qu'ils rencontrent (soit pour leur présenter leur recherche soit pour les interroger).

Après avoir présenté et défini les termes de notre sujet – et peuvent l'enfermer dans des représentations que nous souhaiterions éviter –, nous présenterons les dispositifs mis en œuvre pour faire collaborer le plus massivement possible les acteurs à notre projet.

LES DÉTERMINANTS D'UNE RETERRITORIALISATION DE L'ALIMENTATION AU PAYS DE LORIENT. UNE ÉTUDE AUPRÈS DES ACTEURS DE LA LOGISTIQUE (RETERALIM)

Agnès Lecomte, Enseignant chercheur, Université de Bretagne Sud



Meriam Karaa, Université de Bretagne Occidentale



Manon Lobjois, Doctorante, LEGO, Université de Bretagne Sud



Camille Cleuziou, Université de Bretagne Sud



Assurer des systèmes alimentaires durables est devenu une des préoccupations majeures de ces dernières années. Dans ce contexte, une attention particulière doit être portée aux initiatives permettant de réduire la distance géographique qui sépare les producteurs/agriculteurs et consommateurs, ainsi que le nombre d'intermédiaires existants. Dans le cadre de ce travail de recherche, nous nous focalisons sur la reterritorialisation de l'alimentation consistant à tenir compte des spécificités d'un territoire et des besoins de ses habitants dans la production, approvisionnement et distribution des produits. Nous cherchons à travers l'étude de cas du Pays de Lorient d'identifier les freins et leviers liés à cette pratique représentant des enjeux économiques, environnementaux et sociaux importants.

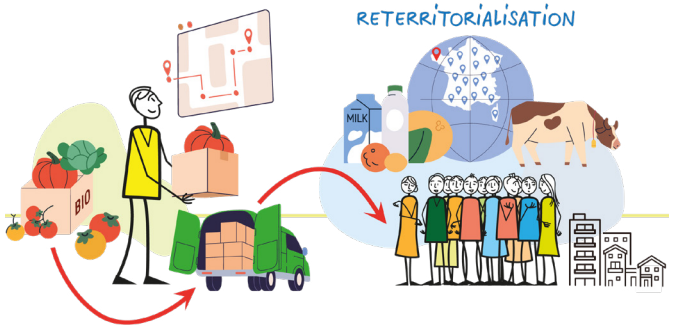
Le périmètre d'étude du projet de recherche RETERALIM (2022-2024) correspond à la filière des produits laitiers transformés et la filière des légumineuses à destination de l'alimentation humaine. Ce choix s'appuie sur des recommandations d'experts agricoles du territoire du Pays de Lorient, mais également sur la volonté d'étudier des filières avec des caractéristiques différentes :

- filière d'origine animale/végétale ;
- filière de produits frais/secs ;
- filière produits bruts/ transformés ;
- filière mature/en construction sur le territoire.

La méthodologie choisie pour étudier les freins et les leviers à la distribution locale s'appuie sur la réalisation d'entretiens avec deux types d'acteurs :

- Des entretiens non directifs avec sept experts, ayant pour objectif d'obtenir une vision macroscopique des freins et leviers au développement des filières ;
- Des entretiens semi-directifs avec une quinzaine d'acteurs de la logistique, qui permettent d'étudier les freins et leviers à la distribution locale.

La technique d'analyse des données obtenues est celle de l'analyse de contenu thématique, avec l'utilisation du logiciel NVivo. Les premiers résultats de l'analyse qualitative distinguent les filières d'appartenance, les catégories d'acteurs, les freins et les leviers identifiés pour les grands types de productions que sont les produits laitiers transformés, les légumineuses, et l'association de ces deux types de produits. Cette étude auprès des acteurs de la logistique permettra d'identifier des déterminants actionnables concernant les deux filières objets de l'étude. Les déterminants concernant l'activité des producteurs seront identifiés dans le cadre d'un autre travail de recherche, qui traitera du volet marketing et notamment de l'effet de la reterritorialisation sur les problèmes rencontrés par les agriculteurs, à l'instar de l'agribashing.



SYNTHÈSE DE LA DISCUSSION

DISCUTANTE ACADÉMIQUE

Nadine Richez-Battesti,
Maîtresse de conférence en sciences économiques, Aix Marseille Université, LEST



Deux des projets présentés portent sur la question de la logistique, question qui reste peu abordée dans le contexte de la transition écologique. Ces travaux ont selon les cas fait appel à des méthodes qualitatives ou plus modélisatrices qui gagneraient sans doute à entrer davantage en dialogue, en particulier pour confronter les aspects micro et macroéconomiques de la question. En parallèle, les entreprises étudiées par projet CO2Log se sont-elles impliquées en termes de RSE ?

Dans le cadre du projet CO2Log, les politiques publiques sont dans un premier temps perçues sous un angle coercitif, alors que l'étude RETERALIM s'attache plutôt à montrer une insuffisance des initiatives de politique publique. Dans cette perspective, comment penser la place de ce type de politiques dans les transformations que porte la transition écologique ?

Un autre aspect des travaux présentés est la dimension des réseaux tels que ceux des associations et des fédérations, et plus généralement des dynamiques collectives qui se déploient à différentes échelles pour soutenir des dynamiques de transition. Dans le cas du projet FRACTALE, en particulier, quel est le rôle de la Chambre d'Agriculture ? Et de façon plus générale, assisterait-on à une remise en cause des systèmes coopératifs, notamment agricoles, par les logiques de réseau ?

Enfin, si le projet FRACTALE s'intéresse au travail, cette dimension semble manquer dans les deux autres recherches présentées. Pour autant, comment analyser les relations entre travail et territoire ? Comment appréhender le rôle de la matrice territoriale dans ses relations à l'histoire locale ?

DISCUTANT PROFESSIONNEL

Nicolas Leprêtre, Chargé de mission prospective des politiques publiques, Métropole de Lyon



Les trois projets de recherche présentés interrogent entre autres l'action des collectivités territoriales. À l'aune de ceux-ci, il apparaît que la territorialisation est d'abord une tentative de maîtrise locale d'éléments s'inscrivant le plus couramment dans des logiques mondialisées qui échappent le plus souvent aux collectivités, du moins si elles ne soutiennent pas des dynamiques propres à leurs territoires. Par qui cette maîtrise doit-elle être mise en œuvre ? Il apparaît grâce aux études présentées que les réseaux d'acteurs jouent à cet égard un rôle de premier plan, et que les collectivités ont aussi un rôle à jouer pour coordonner ces acteurs dans des domaines très variés de la transition écologique.

Les travaux présentés montrent bien que la transition écologique a vocation à poursuivre des objectifs multiples. Ainsi, dans le Pays de Lorient, il s'agit surtout de développer la résilience territoriale en s'appuyant sur l'agriculture et la relocalisation de la production alimentaire, en faisant reculer l'usage des intrants chimiques et l'alimentation carnée. Pour autant, serait-il possible dans ce territoire de favoriser aussi davantage l'agriculture biologique ou la production d'aliments moins transformés ?

Le projet FRACTALE porte quant à lui notamment sur la sobriété dans l'usage des matériaux et des ressources. Cela revient-il à repenser la nature des ressources mobilisées et leur éventuel caractère stratégique face aux besoins des habitants du territoire ? La logique développée dans la Soule va-t-elle jusqu'à aborder la question du renoncement à certaines productions ?

De son côté, le projet RETERALIM a montré que l'action menée sur le système local du Pays de Lorient avait permis d'aboutir à une baisse de ses émissions de CO_2 de l'ordre de 10%. Quels ont été les leviers mobilisés pour parvenir à ce résultat ? Comment intégrer les consommateurs dans la réflexion globale sur la logistique, et plus généralement dans la transition écologique ?

SYNTHÈSE DES RÉPONSES À LA DISCUSSION ET DES ÉCHANGES AVEC LA SALLE

Le rôle des politiques publiques est plus que jamais essentiel, mais il faut bien remarquer que celles-ci demeurent peu efficaces dans un certain nombre de cas, bien qu'elles aient évolué durant la période récente. Il faut en particulier remarquer que des projets soutenus au départ financièrement par les pouvoirs publics échouent par la suite souvent parce qu'ils ne sont pas suffisamment rentables.

Sur le terrain, des approches qualitatives peuvent parfois s'avérer être les plus efficaces. Ainsi, le programme EVE a d'abord ciblé des logisticiens via des logiques d'optimisation et de mutualisation, avant d'impliquer les chargeurs : si son approche de départ était plutôt coercitive, son abord très concret a apporté de bons résultats. Ce programme donne désormais lieu à de nouveaux partenariats interentreprises pour intervenir sur les mix énergétiques, investir dans des véhicules électriques ou passer à l'hydrogène. Par ailleurs, certaines politiques publiques telles que le programme INTERLUD de l'ADEME participent à la création de méta-organisations impliquant des acteurs multiples – restaurateurs, transporteurs, collectivités – pour parvenir à décarboner la logistique du dernier kilomètre.



Un certain nombre d'études montrent que les consommateurs ont tout leur rôle à jouer en faveur de la transition écologique. En termes de RSE, les démarches d'achat responsable, qui se développent actuellement, peuvent notamment jouer un rôle intéressant. De plus, des ouvrages tels que celui de Bruno Villaba questionnent les politiques de la sobriété et les gestes collectifs de renoncement.

Concernant l'agriculture, les logiques de réseaux et les relations au monde coopératif s'entremêlent. Certains entretiens conduits dans le cadre du projet FRACTALE montrent que le lien entre les agriculteurs et les coopératives agricoles est le plus souvent d'autant plus étroit que la taille des premières est restée modeste. À ce sujet, la situation locale est cependant singulière, puisqu'un procès retentissant a débouché en 2005 sur la création de la Chambre d'Agriculture alternative EHMG, qui s'est séparée de l'ancienne Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques pour se consacrer uniquement au Pays basque, et qui a rapidement engagé ce territoire en faveur d'une petite agriculture familiale de qualité. Ceci étant, au Pays basque comme ailleurs, les enjeux économiques sont omniprésents et la situation politique est complexe : le contexte local confronte notamment fortement volontés d'industrialisation et initiatives collectives très engagées en faveur de la transition écologique.

Enfin, l'enjeu du travail est effectivement crucial dans le cadre de la transition. À cet égard, il convient de sortir de la conception instrumentale du travail, classiquement considéré comme une ressource par l'économie sur le même plan que les ressources naturelles. D'un point de vue plus concret, des personnes très engagées déclarent régulièrement qu'elles ne veulent plus s'épuiser au travail, par exemple dans le métier du maraîchage biologique, et des travailleurs du secteur du réemploi préféreraient ainsi passer moins de temps au travail, quitte à réduire leur consommation.

3 LA TRANSITION, VECTEUR D'ALTERNATIVES ?



Retour sur l'atelier : interview vidéo des discutants p 23

Les coopératives d'habitants : une voie pour l'innovation institutionnelle dans la transition (COOP'INNOV) p 24

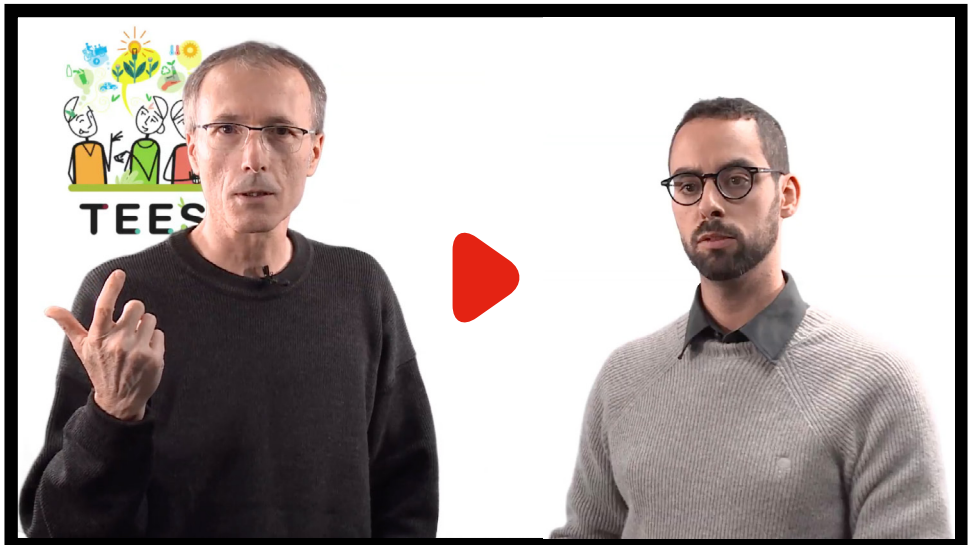
Valoriser les emplois et les ressources ? Des éco-métiers et des activités au cœur de la transition écologique (COMETES) p 25

Une conception rurale de la transition écologique pour «faire vivre» les dynamiques sociales et territoriales (ATTERRIR) p 26

Synthèse de la discussion p 28

Synthèse des réponses à la discussion et des échanges avec la salle p 29

RETOUR SUR L'ATELIER : INTERVIEW VIDÉO DES DISCUTANTS



Interview vidéo des discutants - durée : 04:26 min

Jérôme Boissonade est Maître de conférence HDR - codirecteur de l'UMR LAVUE, Enseignant à l'Université du Littoral et à Sciences Po Lille et le discutant académique de l'atelier.

Ludovic Bertina est Directeur adjoint au Collège des transitions écologiques et sociétales et le discutant professionnel pour cet atelier.

Dans cette interview, ils échangent leurs visions sur les principaux enseignements de l'atelier ainsi que sur les perspectives de recherche sur les transitions.

LES COOPÉRATIVES D'HABITANTS : UNE VOIE POUR L'INNOVATION INSTITUTIONNELLE DANS LA TRANSITION (COOP'INNOV)

Rémi Éliçabe, Groupe recherche action (GRAC)



Le projet COOP'INNOV vise à ressaisir les effets d'innovations institutionnelles impliqués par le développement actuel des coopératives d'habitants en France. Ces initiatives collaboratives et innovantes constituent des configurations nodales associant plusieurs enjeux déterminants dans la conduite de la transition écologique et énergétique : en tant qu'elles constituent des prototypes d'habitats collectifs durables présentant une forme d'exemplarité en termes de performances et de modes de vie écologiques ; dans la mesure aussi où ces dynamiques expérimentales engagent un renouvellement des modes de participation et des modes de mobilisation, notamment des publics modestes ou défavorisés, dans la perspective de la transition.

Le mouvement des coopératives d'habitants qui, depuis les prémisses de sa constitution, agit comme une véritable locomotive pour le mouvement plus vaste de l'habitat participatif, articule différents régimes de transition : il met en rapport des groupes militants ou citoyens engagés avec des professionnels de l'aménagement du territoire et des filières de l'écoconstruction ou de l'éco-rénovation, des représentants des pouvoirs publics à différents échelons de gouvernance, etc. L'objet « coopérative d'habitants » est ainsi particulièrement ajusté au suivi des transformations des dynamiques institutionnelles dans le sillage de la Transition.

Le projet COOP'INNOV est une enquête sociologique et participative portant sur la capacité d'innovation institutionnelle (mais aussi technique, juridique et économique) des coopératives d'habitants sur le territoire français. Le projet propose de croiser une approche généalogique de la forme coopérative d'habitants (élaborée au milieu des années 2000), une enquête ethnographique territorialisée balisant le déploiement des projets en cours à l'échelle nationale, une analyse transversale des trajectoires d'innovations et enfin une analyse de la place occupée par les coopératives d'habitants dans le mouvement plus large de l'habitat participatif.



Cette perspective de recherche nous permet d'interroger la manière dont ces expérimentations localisées et singulières s'articulent avec les politiques publiques et tout un environnement institutionnel à l'échelle locale, régionale et nationale. Comment ces projets parviennent-ils à surmonter tous les obstacles (juridiques, financiers, humains) qui se dressent sur leur chemin ? Comment arrivent-ils à enrôler, sensibiliser mais aussi transformer une foule d'acteurs publics et privés, indispensables à leur réalisation ? Comment ces projets singuliers intègrent-ils le problème de leur dissémination, de leur réplicabilité, dans des territoires et des environnements institutionnels disparates ? Quels outils et quelles dynamiques institutionnelles s'inventent ici et pourraient être mobilisés et rendus disponibles dans d'autres contextes ?

L'enquête a consisté dans la réalisation d'entretiens semi-directifs (plus de 90 au total) avec les coopérateurs, mais également avec les acteurs institutionnels (agents des collectivités, aménageurs, élus, bailleurs sociaux) et privés (banquiers, entreprises de construction, architectes, accompagnateurs) impliqués dans leur réalisation. Elle s'est focalisée sur trois territoires : les régions lyonnaise et nantaise et le grand Sud-Ouest (comprenant Toulouse et Bordeaux). D'autres entretiens ont été réalisés en dehors de ces zones afin de compléter l'échantillon avec des projets particulièrement innovants et certains acteurs clés.

Notre communication portera sur les résultats de la recherche, lesquels sont à ce jour en cours d'élaboration. Toutefois, nous pouvons d'ores et déjà indiquer que trois grands axes seront traités : un premier axe présentera de manière croisée les séries de blocages et de leviers rencontrés par les projets et mis à jour par l'enquête. Un second axe proposera de mettre la focale sur une ou plusieurs innovations institutionnelles remarquables, leurs conditions de félicité et les repositionnements et transformations d'acteurs qu'elles ont impliqués. Un troisième axe enfin portera sur le caractère réplicable des projets et les dynamiques actuelles d'essaimage dans lesquelles ils sont engagés.

VALORISER LES EMPLOIS ET LES RESSOURCES ? DES ÉCO-MÉTIERS ET DES ACTIVITÉS AU CŒUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE (COMETES)



Géraldine Rieucau,
Économiste, CRIISEA, UPJV
et CEET-Cnam

Cette proposition de communication vise à présenter les objectifs, la méthodologie et les premiers résultats de la recherche COMETES (COnstruire les Métiers et les Emplois de la Transition écologique et sociale) menée par un consortium de sept partenaires. Adoptant une démarche comparative entre deux territoires, l'un en zone rurale (Oise), l'autre en zone urbaine (Seine-Saint-Denis), cette recherche propose un travail empirique et théorique pour identifier et analyser les logiques et les pratiques organisationnelles, économiques, partenariales et territoriales qui freinent ou facilitent l'émergence et la diffusion d'emplois et d'activités favorables à la transition écologique. Nous explorons quatre « éco-métiers » (dans le réemploi/réparation, la production de substrat fertile, l'écoconstruction) et des « métiers transversaux » qui assurent l'animation, l'innovation, la gestion et la gouvernance de la transition écologique.

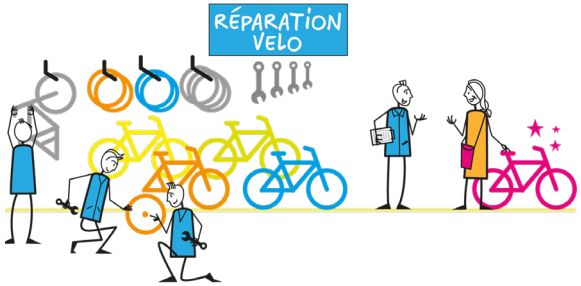
Le matériau empirique est composé d'entretiens, d'observations et de documents de nature variée (rapports, documents administratifs, référentiels métier, etc.). La grille théorique de l'économie des conventions, courant de la socioéconomie, est mobilisée pour exploiter l'ensemble des matériaux rassemblés. Ce cadre théorique donne des clés pour interpréter comment les acteurs décident, agissent et se coordonnent en situation d'incertitude, en prenant appui sur des « conventions », c'est-à-dire un langage, des cadres communs, des dispositifs partagés, des compromis ; il permet aussi d'expliquer comment des tensions et des conflits se font jour si les conventions ne sont pas partagées. Ce cadre est particulièrement pertinent pour interpréter les formes de valorisation de la nature et d'économie des ressources dans le contexte de crise climatique et pour mettre en évidence la diversité des formes de coordination sur les marchés du travail et de valorisation des emplois et des personnes.

Cette communication sera centrée sur les deux éco-métiers du réemploi et de la réparation (Agent.e valoriste en Recyclerie dans l'Oise et Réparateur.rice cycle en réemploi en Seine-Saint-Denis) et sur les métiers transversaux. Trois questionnements structurent notre démarche :

- Comment la dimension insertion et celle de la préservation de l'environnement et des ressources peuvent-elles cohabiter dans la construction et l'exercice des éco-métiers ? ;
- Comment peuvent se faire la mise en visibilité et l'essor de ces métiers, le déploiement des activités au sein desquelles ils s'inscrivent ? ;
- Comment se construisent, au niveau du territoire, les coopérations et les réponses collectives pour que la transition écologique, économique et sociale opère ?

Plus précisément, nous cherchons à repérer les conventions de valorisation des emplois et des personnes dans ces éco-métiers, les conventions de coordination qui permettent la pérennisation et le développement des activités au sein desquelles ils s'inscrivent (recyclerie, atelier de réparation vélo) et qui régulent les activités associées (réemploi, réutilisation et réparation) et celles qui portent les initiatives nouvelles au sein des territoires.

Les premiers résultats indiquent que le travail, les apprentissages et le collectif sont pour les salarié.es en parcours d'insertion une source de valorisation et contribuent à changer leur regard sur le réemploi des objets : « faire attention », « prendre soin » des objets et des vélos. L'insertion se fait dans des emplois parfois éloignés de la transition écologique mais l'activité est pérennisée notamment via les financements publics, légitimes et indispensables et le déploiement d'autres ressourceries ou ateliers. Ces deux éco-métiers font l'objet d'une demande de titre professionnel de niveau 3 (acquise ou en cours), qui pourrait contribuer à les mettre en visibilité et les développer, y compris hors de l'insertion, en lien avec les besoins des ateliers vélo et des recycleries. Par ailleurs, les encadrant.es techniques ont souvent des profils (très) engagés sur les questions environnementales, ce qui pourrait indiquer une évolution de ce métier traditionnel de l'insertion. Des conventions partagées autour de la valorisation des ressources et des emplois, au sein des ateliers vélos et des recycleries et au sein des territoires qui agissent pour pérenniser et développer les activités du réemploi pourraient se dessiner.



L'essor de ces activités est rendu possible par l'existence de métiers – ici qualifiés de « transversaux » – qui répondent aux besoins d'animation, d'expérimentation, d'innovation et de gestion de la transition (chargé.e d'études/ingénieur.e de projets, chargé.e de développement, animateur.rice de la transition). Maîtriser les dispositifs, échanger avec une pluralité d'acteurs, connaître le territoire, ses ressources, ses gisements, ses populations sont au cœur de ces métiers. Ici, les conventions incorporées dans les dispositifs sociotechniques, mais également les conventions portées par les relations interpersonnelles, sont centrales dans la coordination entre les acteurs et la capacité d'innovations. Enfin, le territoire semble être l'espace conventionnel légitime pour faire vivre la transition écologique, économique et sociale.

UNE CONCEPTION RURALE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR «FAIRE VIVRE» LES DYNAMIQUES SOCIALES ET TERRITORIALES (ATTERRIR)

Émeline Bailly, Urbaniste et sociologue, docteure en urbanisme, chercheuse au Centre scientifique et Technique du Bâtiment



Antoine Brès, Architecte, docteur/HDR en urbanisme, chercheur associé Géographie-Cités



La recherche ATTERRIR porte sur les conceptions et territorialisation de la transition écologique en milieu rural. Elle fait suite à une recherche exploratoire intitulée « le local au prisme de la transition écologique » menée pour l'ANCT et le PUCA et qui a mis en lumière une double dynamique de mise en œuvre de la transition écologique. La première, ascendante, correspond à un foisonnement d'actions locales initiées par des collectifs portant sur les multiples champs de la transition écologique. De fait, des expérimentations citoyennes locales se déploient, témoignant d'une reconnaissance de la capacité d'agir citoyen et d'une possible transformation de la société. Celles-ci peuvent apparaître ponctuelles et disparates, bien que se déployant le plus souvent en réseaux multiscalaires. La deuxième dynamique, descendante, est celle portée par les politiques (voire injonctions) d'ordre réglementaire et/ou législatives issues des sphères institutionnelles (nationale et européenne) et de certaines collectivités territoriales. Leurs objectifs sont le plus souvent quantitatifs et sectoriels.

Notre hypothèse est que ces deux dynamiques en faveur de la transition écologique restent souvent déconnectées, parfois conflictuelles, alors qu'elles visent des objectifs susceptibles de converger. La variété des actions portant sur la transition écologique mérite ainsi d'être mise en perspective localement pour voir dans quelle mesure elles pourraient contribuer à la création d'un maillage d'acteurs locaux en mesure d'engendrer une (ou des) dynamique(s) de transition écologique territoriale qualitative et partagée autour d'une orientation politique vers le terrestre.

L'un des objectifs de la recherche ATTERRIR est de comprendre les représentations de la transition écologique chez les porteurs d'initiatives au sein des territoires ruraux et de caractériser leurs conceptions et approches territoriales en se décentrant des seuls points de vue de l'action publique ou de ceux des citadins et métropolitains. Elle vise à souligner d'éventuels récits d'une transition écologique rurale issus des discours et jeux des dynamiques d'actions (et/ou réactions) croisées des acteurs institués (État et collectivités territoriales) et instituants (initiatives de la société civile locale). Elle propose ainsi, à travers deux séries d'enquêtes, l'une auprès de ces porteurs d'initiatives citoyennes et l'autre auprès des acteurs publics, menées sur trois terrains ruraux sélectionnés (Bourgogne, Pays de Loire, Occitanie), de mettre en lumière diverses conceptions de la transition écologique en milieu rural. Ces enquêtes sont complétées par des ateliers réunissant dans un premier temps les acteurs citoyens et, par la suite, les croisant avec les acteurs institués. L'objectif est de faire émerger des pistes de convergence entre des récits pas nécessairement partagés.



Notre intervention sera centrée sur cette première série d'enquêtes menées auprès des acteurs citoyens de la transition écologique qui a permis de mettre en avant des conceptions différentes de la transition écologique citoyenne en milieu rural. Celles-ci viennent en contrepoint de celles des politiques publiques qui préconisent avant tout un modèle socioéconomique limitant l'empreinte écologique. Leurs visions reposent sur un processus de transformation du système qui se décline à l'échelle globale et locale et permet le passage progressif d'un régime d'équilibre à un autre, pour résoudre notamment les problématiques environnementales et énergétiques. Ces conceptions politiques se trouvent parfois en conflit avec celles citoyennes du développement territorial, étant centrées sur l'attractivité et l'emploi, au service desquelles les terres agricoles sont vouées à subir des transformations qu'elles

soient d'ordre industriel (Pays de Loire) ou touristique (Bourgogne). Leurs critiques révèlent en creux la singularité des territoires ruraux en tant que « pays », avec des identités agricoles et paysagères propres, jugées négligées par les politiques nationales de transition écologique.

Le récit de la transition écologique promu par ces acteurs citoyens et les actions qui l'inscrivent dans l'espace privilégient clairement la préservation du territoire rural et de la vie locale aux entrées économique, énergétique et technico-environnementale. En ce sens, une forme d'écologie territoriale et sociale rurale est plébiscitée. La priorité est mise sur une agriculture protectrice de l'écologie des sols, du vivant, de l'eau, du climat (l'agriculture biologique est même parfois un synonyme d'écologie), au fondement des territoires nourriciers et de ses paysages. L'alimentation est considérée comme enjeu de santé et de lien social à travers une série d'initiative de type AMAP, épicerie associative ou coopérative, avec une vocation sociale et solidaire affirmée. Selon ce point de vue, l'exploitation, l'extraction, l'industrialisation des sols mettent à mal l'identité territoriale rurale, ses paysages et ses milieux naturels singuliers, ainsi que les potentialités de résilience du territoire.

Le récit met ensuite en avant la spécificité vécue de ces territoires dont la dynamique dépend de ce qu'en font les personnes qui y vivent. Le territoire se dessine à partir des dynamiques citoyennes, des liens d'interconnaissance qui se tissent dans le voisinage, de la vie sociale qui permet des systèmes d'entraide, d'échange de services, de solidarité vis-à-vis des plus. Le récit valorise des modes d'action collaboratifs et le faire ensemble comme socle de la préservation d'une écologie sociale. Cette manière de relier le social à l'écologie motiverait l'engagement.

Ainsi, c'est en agissant pour la vie sociale et l'écologie territoriale que la transition écologique rurale s'élaborerait. Cette vision ne se fonde pas sur des références idéologiques ou militantes importées mais se compose à partir d'une myriade de micro-actions impulsées par des personnes aux profils variés. Celles-ci ont comme point commun une inquiétude par rapport à l'avenir climatique et une critique de l'absence de réponse concrète de l'État pour la protection de leur territoire. Ils envisagent le faire, l'agir collectif comme un levier d'exemplarité et de sensibilisation des citoyens à ces enjeux. Ces multiples micro-interventions et micro-récits sociaux, écologiques et agraires (y compris culturels) qui s'essaiment ici et là, seraient moteur d'une prise de conscience écocitoyenne, d'une envie d'agir et de s'intégrer dans un collectif et d'élaboration d'une écologie territoriale ancrée dans le lieu où l'on vit et de son expérience commune.



En ce sens, le récit des acteurs citoyens de la transition écologique se fonde sur des formes de reterritorialisation du rapport écologie-société. Autrement dit, il introduit d'autres acceptions de l'habitabilité de territoires ruraux et appelle à initier d'autres projets sociaux et territoriaux dans les bourgs, hameaux, villages et petites villes, ancrés dans une écologie territoriale rurale propre à chaque territoire, ce qui n'est pas sans rappeler la notion de biorégion de Magnaghi (2014).

SYNTHÈSE DE LA DISCUSSION

DISCUTANT ACADÉMIQUE

Jérôme Boissonade, Maître de conférences HDR, Codirecteur de l'UMR LAVUE, enseignant à l'Université du Littoral et à Sciences Po Lille



Bien souvent, les alternatives de transition individuelles ou collectives sont considérées comme exemplaires, ce qui revient à valoriser des choix de vie particuliers. Pourtant, les comportements écologiques ne sont pas uniquement portés par les militants : ils le sont aussi par des personnes qui s'efforcent de se sortir de situations qui leur ont été imposées et qui sont ainsi amenées à adopter des comportements de fait vertueux écologiquement, mais qui ne sont pas reconnus comme tels.

Par ailleurs, le rôle des territoires est régulièrement mis en avant dans le cadre de la transition, mais il semble que ceux-ci soient bien souvent essentialisés, alors qu'ils hébergent en fait des sociétés composées d'acteurs porteurs de valeurs multiples. À cet égard, les trois recherches présentées ont témoigné de la vigueur des logiques de voisinage, mais avant tout au sens de la proximité interhumaine des acteurs ayant fait l'objet des enquêtes, et non de leurs proximités spatiales.

En outre, il semble qu'il peut exister une contradiction entre les atouts présumés des territoires pour la transition écologique et la notion d'exemplarité des démarches de porteurs d'alternatives. En effet, si ces alternatives devaient essaimer, il faudrait alors tolérer des actions moins pures : qu'en pensent les chercheurs qui ont présenté les trois projets qui nous ont été soumis ? Enfin, chaque étape d'innovation sociale a reposé sur le sur-engagement d'acteurs convaincus : de quelle façon celui-ci est-il accepté comme nécessaire ?

DISCUTANT PROFESSIONNEL

Ludovic Bertina, Directeur adjoint, Collège des transitions écologiques et sociétales



À l'écoute des trois études présentées, le terme d'« alternatives » apparaît polysémique. Il s'agit d'abord d'innovations sociotechniques visant à répondre à des besoins identifiés concernant les impacts humains sur l'environnement : de ce caractère d'expérimentation témoignent bien les trois projets présentés. Cette logique suppose aussi des innovations en matière de politiques publiques et en ce qui concerne les associations, les entreprises et plus généralement les citoyens, qui ont vocation désormais à s'organiser en réseaux propres à porter les dynamiques des transitions territoriales.

À l'heure actuelle, les nouveaux réseaux de la transition écologique se cantonnent néanmoins à des places de niches, et restent souvent fragiles et confidentiels bien que portés par des acteurs convaincus. De ce fait, les alternatives que suscite la transition écologique ne sont pas encore ouvertes à tous. À cet égard, la notion d'alternative devrait sans doute aussi désigner l'arrivée d'un nouveau modèle propre à remplacer le modèle sociotechnique dominant actuel : ainsi, toute transition écologique sera aussi une transition sociétale, technique, juridique, professionnelle et démocratique.

De ce point de vue, le territoire apparaît à travers les trois projets présentés comme un espace de convergence des acteurs leaders, des réseaux et des initiatives, des politiques publiques et des valeurs et représentations. Dans cette perspective, dans quelle mesure les initiatives présentées peuvent-elles ouvrir à un changement de société, ceci en mobilisant les acteurs qui restent jusqu'ici non convaincus ? Quelles sont en particulier les relations entre les leaders et les autres participants aux projets étudiés ?

Enfin, les sciences humaines et sociales ont vocation à jouer un rôle spécifique et crucial dans l'accompagnement des alternatives de transition écologique, en particulier parce que les responsables politiques sont mal outillés lorsqu'il s'agit de développer de nouvelles démarches sociétales. Les trois recherches présentées ont-ils été pensées pour contribuer à nourrir l'action des publics qui ont fait l'objet des enquêtes, et plus généralement à participer à l'émergence de changements sociétaux ?

SYNTHÈSE DES RÉPONSES À LA DISCUSSION ET DES ÉCHANGES AVEC LA SALLE

Un des participants présents dans la salle a rapporté qu'en région Centre-Val de Loire, certains initiateurs de ressourceries sont allés jusqu'à refuser le modèle de l'insertion parce que celui-ci s'avère souvent porteur de tensions interhumaines, alors que les communautés d'Emmaüs ne semblent pas ressortir de la violence potentielle de ce modèle.

En réponse à certaines des questions posées, il apparaît que les acteurs sur lesquels reposent les politiques publiques en viennent à structurer les activités du réemploi, ce qui peut dans certains cas déboucher sur des tensions. Ceci étant, des structures de l'économie sociale et solidaire peuvent en particulier proposer des alternatives aux secteurs qui encadrent de façon classique les activités économiques, et ont même souvent porté des mouvements de professionnalisation et d'institutionnalisation, et non uniquement des modèles de niche. France Compétences a en parallèle joué un rôle pour formaliser des emplois jusqu'ici mal définis, notamment en certifiant en 2022 les métiers d'agent valoriste de biens de consommation courante et de mécanicien cycle en réemploi.



Pour répondre à la question posée sur les modalités d'innovation vues par les opérateurs publics, selon l'expérience des porteurs du projet COOP'INNOV, les acteurs du logement social s'emparent d'abord des questions du logement inclusif. Les démarches d'habitat coopératif influencent alors celles de l'habitat participatif, qui concernent un plus grand nombre d'habitants, y compris à travers des expériences de baux réels solidaires, mais l'étude COOP'INNOV a montré que les bailleurs publics se saisissent aussi souvent de ce type d'outils comme de moyens d'aménagement du territoire.

Les porteurs de l'étude ATTERRIR se sont efforcés de spatialiser toutes les initiatives locales et de tracer les réseaux tissés entre les acteurs territoriaux, car ce type de travail est indispensable pour parvenir à sortir du caractère individuel des initiatives étudiées. Par suite, des élus locaux ont même demandé aux chercheurs qu'il soit possible de donner à voir les initiatives de certains acteurs, ainsi que leurs éventuelles relations. Ce travail a ainsi montré que le déploiement des initiatives de transition reposait souvent sur le déploiement de petits mondes interconnectés plus que sur des logiques de territoires données ex ante.

Enfin, si les alternatives locales reposent encore souvent sur des initiatives militantes, celles-ci évoluent. Ainsi, dans les contreforts cévenols, trois générations d'alternatifs se sont succédées, mais la dernière ne porte aucun objectif d'autarcie, contrairement aux précédentes : elle souhaite à présent promouvoir des alternatives tout à fait ancrées dans la société.

4 MONDES PROFESSIONNELS EN TRANSITION



Retour sur l'atelier : interview vidéo des discutants p 31

Une étude sociologique et géographique de la méthanisation (COMETE) p 32

Quelle inclusion dans la transition écologique des universités ? Genèse des processus de transition de quatre bâtiments universitaires lillois (INCLUNIV) p 33

Quels processus d'engagement dans la TEES en territoires forestiers ? (S'EnTET) p 34

Synthèse de la discussion p 35

Synthèse des réponses à la discussion et des échanges avec la salle p 36

RETOUR SUR L'ATELIER : INTERVIEW VIDÉO DES DISCUTANTS



Interview vidéo des discutants - durée : 03:09 min

François-Joseph Daniel est sociologue, enseignant-chercheur à École nationale de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (ENGEES) et le discutant académique de l'atelier.

Isabelle Loss est consultante sur le thème de l'emploi, alliée ATD Quart Monde et la discutante professionnelle.

Dans cette interview, ils partagent leurs points de vue sur les principaux enseignements de l'atelier ainsi que sur les perspectives de recherche sur les transitions.

UNE ÉTUDE SOCIOLOGIQUE ET GÉOGRAPHIQUE DE LA MÉTHANISATION (COMETE)

Caroline Mazaud, LARESS, Angers

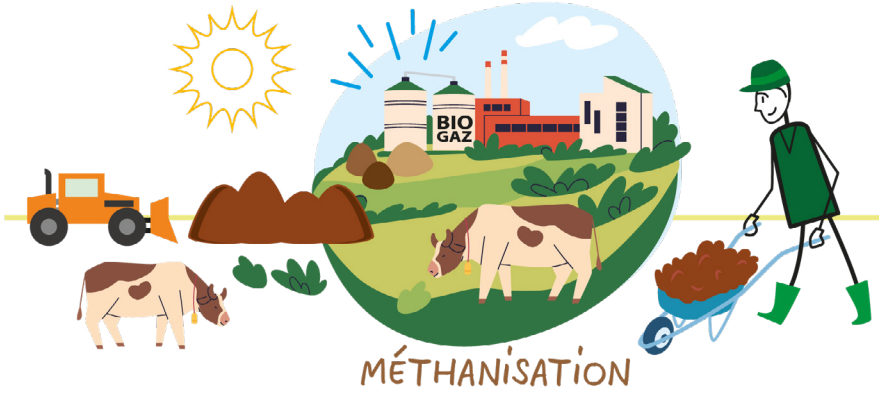


Le projet COMETE, pour Coopération et Controverses autour de la Méthanisation dans les Territoires ruraux, consiste en une approche sociologique et géographique de la méthanisation. Cette activité à la fois agricole et de production d'énergie renouvelable fait l'objet d'un soutien public en France depuis une dizaine d'années et s'est rapidement développée dernièrement. La filière s'est consolidée, avec l'intervention croissante d'acteurs non agricoles comme les énergéticiens, les développeurs ou les constructeurs d'unités. L'enquête décline deux thématiques. Une première partie cherche tout d'abord à mieux connaître le profil sociologique des agriculteurs méthaniseurs en tant que porteurs de projet ou bien comme apporteurs d'intrants. Cet axe de recherche vient compléter les différentes typologies à la fois des unités de méthanisation comme de leur intégration dans les exploitations agricoles. Il s'agit ensuite d'étudier les controverses autour de la méthanisation par une étude des modalités d'évaluation, permettant de prendre en compte les valeurs impliquées dans l'évaluation de cette activité. Ces deux thématiques seront déclinées sur l'ensemble du territoire français d'une part et à partir de monographies régionales d'autre part.

Après avoir présenté cette architecture générale du projet de recherche, la présente communication détaillera les hypothèses sous-jacentes à l'enquête sur les profils des agriculteurs méthaniseurs. Dans la continuité avec un projet précédent mené dans le cadre de l'appel à projets GRAINE, le projet Methasocio, nous faisons l'hypothèse que les agriculteurs porteurs de projets occupent une place à la fois singulière et centrale parmi le groupe des agriculteurs. Ils disposeraient d'abord d'un capital économique et social supérieur à leurs collègues, pouvant se traduire par des exploitations plus importantes ou une inscription dans une dynamique d'innovation. Ils occuperaient par ailleurs une position centrale dans le groupe des agriculteurs au sens où ils seraient des héritiers, formés comme expérimentés dans le secteur agricole, mais aussi des acteurs impliqués dans leur profession et leur territoire via des mandats professionnels, syndicaux, politiques et/ou associatifs divers. Confirmer ou infirmer cette hypothèse est l'un des principaux objectifs de l'enquête par questionnaire du projet.

L'enquête à l'échelle nationale sera complétée par des monographies, dont l'objectif est d'étudier le profil de ces agriculteurs en les analysant dans leur espace social localisé, dont la seconde partie de la communication détaillera les modalités. L'enquête monographique vise à mieux comprendre les modalités de l'action comme l'inscription dans les territoires. L'entrée monographique permet de mettre en évidence des configurations territoriales distinctes en prenant en compte différentes formes d'organisation de l'activité agricole (orientations productives, appellations d'origine, rôle des CUMA, etc.), d'organisation des territoires (proximité ou éloignement des villes, espaces de protection de la nature, etc.). Au travers des entretiens, il s'agira en effet de saisir d'une part l'interaction entre ces caractéristiques et les projets de méthanisation.

D'autre part, ils porteront sur l'analyse des réseaux sociaux et sur la manière dont les agriculteurs constituent et mobilisent des réseaux d'action en étudiant l'intensité des relations comme les valeurs invoquées pour expliquer les actions menées. De récents travaux ont montré que la réussite des projets dépendait de la manière dont étaient organisés les réseaux d'action dans le cadre d'une gouvernance territoriale. La démarche retenue vise à interroger l'émergence de ces réseaux et les valeurs portées par les différents acteurs impliqués. C'est pourquoi l'analyse des profils est intimement liée à celle des controverses, car celles-ci contribuent à l'évolution de la place des agriculteurs dans les territoires concernés. Ainsi, la communication pourra également revenir sur les premiers résultats obtenus au sujet du positionnement des acteurs au niveau de la filière à l'échelle nationale.



QUELLE INCLUSION DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES UNIVERSITÉS ? GENÈSE DES PROCESSUS DE TRANSITION DE QUATRE BÂTIMENTS UNIVERSITAIRES LILLOIS (INCLUNIV)

Laure Dobigny, ETH+-ETHICS, Université Catholique de Lille



Anouk Germe-Bartier, ETH+ ETHICS EA 7446, Université Catholique de Lille



Mathilde Szuba, CERAPS, Sciences Po Lille,
Hervé Barry, LITL, Université Catholique de Lille

À la fois lieu de travail, de formation et d'échanges, les universités peuvent jouer un rôle clé dans la transition écologique, énergétique et sociale en mobilisant des acteurs variés (personnel administratif et technique, enseignants-chercheurs, étudiants, riverains). Conscientes de ces enjeux, les universités et grandes écoles de la région lilloise ont mis en œuvre des démarches de transition écologique, caractérisées par des rénovations ou constructions exemplaires (bâtiments démonstrateurs, intelligents, HQE, à énergie positive, etc.).

Le projet INCLUNIV interroge la manière dont les enjeux de transition écologique des universités et les systèmes techniques mis en œuvre pour atteindre ces objectifs (smart building, smart grid, meters, etc.) peuvent être exclusifs ou inclusifs, voire amener de nouvelles vulnérabilités. Comment l'inclusion des usagers, leurs vulnérabilités et leur mobilisation sont-elles pensées et prises en compte dans la conception et le déploiement de ces systèmes techniques ?

Cette communication portera sur la première phase du projet qui interroge, au moyen de méthodes d'enquête socio-anthropologiques, la genèse des processus de transitions de quatre établissements lillois : l'Université Catholique de Lille, Sciences Po Lille, l'Université de Lille et JUNIA - grande école d'ingénieur. Comment et par quels acteurs ces processus ont-ils été mis en œuvre ? Avec quelles représentations de la transition écologique, des usagers et de leur rôle ? Et comment cela s'exprime-t-il dans les choix d'équipements et de conception des bâtiments ? L'analyse comparative de ces quatre établissements permettra de dégager de premiers enseignements sur les freins et leviers d'une transition universitaire plus inclusive et mobilisatrice de ses publics.





QUELS PROCESSUS D'ENGAGEMENT DANS LA TEES EN TERRITOIRES FORESTIERS ? (S'ENTET)

Marieke Blondet,
Anthropologue sociale, enseignante chercheuse AgroParisTech Nancy, UMR SILVA Université de Lorraine, INRAE



Beaucoup d'attentes reposent sur les forêts et les acteurs des territoires forestiers pour contribuer à la transition écologique, économique et sociale (TEES), notamment via l'atténuation des effets du changement climatique. Dans le même temps, ces transformations du climat fragilisent les écosystèmes forestiers par leurs effets directs (sécheresse, attaques biotiques, incendies, etc.). Les conséquences sur la physionomie des forêts seront de taille, tout comme sur le bois qui sera produit et les services que les forêts rendront à la société. Des répercussions sur la filière forêt-bois, qui tient une place importante dans les dynamiques des espaces ruraux, sont également à attendre. Les répercussions des changements climatiques incitent aussi les acteurs forestiers à s'interroger sur leurs pratiques de gestion. Dans le même temps, les citoyens et les acteurs territoriaux tels que les élus locaux s'emparent de plus en plus des questions forestières et manifestent leur volonté de contribuer à ces réflexions. Dans ce contexte, des initiatives de transition émergent dans des régions aux caractéristiques forestières et institutionnelles bien différentes.

Le projet de recherche-action S'EnTET a étudié la manière dont se mettent en œuvre des actions de TEES dans trois territoires forestiers français : le Pôle d'équilibre territorial et rural d'Épinal Cœur des Vosges, le Parc national de forêts et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc ; des acteurs territoriaux qui ont été contributeurs tout au long du projet.

Les objectifs de S'EnTET étaient d'interroger les processus de transition dans ces trois territoires et d'apporter une compréhension fine des dynamiques à l'œuvre. Nous avons en particulier :

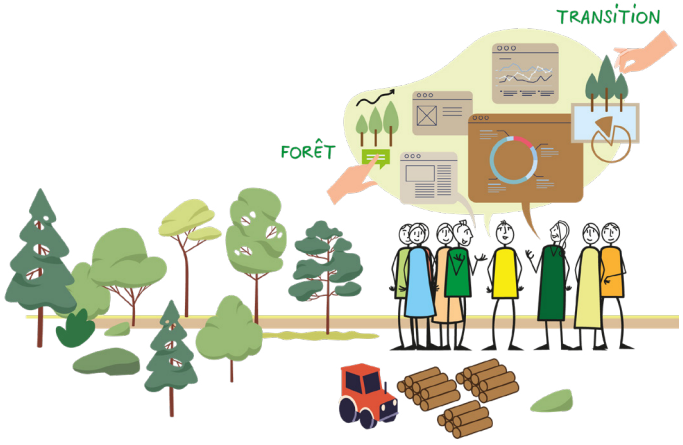
- Interrogé les modes d'engagement et de structuration des acteurs (individuels et collectifs) et des organismes dans la TEES ;
- Questionné l'effet des spécificités territoriales sur ces engagements et les modes de gouvernances en place ;
- Accompagné les dynamiques locales de transition en mettant au service des acteurs des territoires et des politiques publiques les connaissances produites ainsi que des outils de co-design pour l'action collective visant à l'émergence d'initiatives de TEES.

Pour ce faire, le projet a réuni un collectif de chercheurs de plusieurs disciplines (géographie, économie territoriale, anthropologie sociale, génie des systèmes industriels), associé aux trois acteurs territoriaux ainsi qu'au GIP Ecofor, à la Fédération nationale des communes forestières et à France Nature Environnement, sollicités pour leur expertise sur les territoires forestiers. Entre 2019 et 2022, plusieurs types d'enquêtes ont ainsi été déployés : enquête quantitative par questionnaire, enquêtes qualitatives par entretien, diagnostic géographique de territoire. Dix ateliers de co-constructions ont également été animés dans les trois territoires, tant il nous importait d'ancrer nos analyses et propositions d'action dans un projet de territoire incarné pour une structure animatrice locale. Nombre de données ont ainsi été produites.

Pour cette présentation, nous avons choisi de retenir deux contributions majeures :

- La comparaison des trois territoires quant aux dynamiques collectives de TEES en place qui les positionne de manière plus ou moins avancée sur un chemin de transition ;
- L'accompagnement des territoires à l'aide du « Jeu des territoires vivants », un outil de co-construction d'actions de TEES implémenté dans chacun des trois territoires partenaires.

L'ensemble de ce travail nous a permis d'identifier des résultats clés et nous a amenés à émettre plusieurs recommandations à destination des décideurs publics, dont nous ne restituerons que les plus fortes ou les plus marquantes à nos yeux.



SYNTHÈSE DE LA DISCUSSION

DISCUTANT ACADÉMIQUE



François-Joseph Daniel, Sociologue, enseignant-chercheur à École nationale de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (ENGEES)

Les travaux présentés questionnent d'abord le rôle du modèle entrepreneurial dans le contexte de la transition écologique et de l'articulation dans son cadre d'acteurs aussi divers que les financeurs, les administrations, les opposants ou encore les usagers. Les études présentées montrent aussi la diversité des situations et du dynamisme des processus à l'œuvre, qu'ils soient individuels comme collectifs.

Face à ces constats, plusieurs questions méritent sans doute d'être posées. Est-il possible de dresser des profils types d'agriculteurs méthaniseurs, et comment les relier aux caractéristiques des capitaux économiques mis en œuvre ? Dans le domaine de la rénovation des bâtiments, comment mieux impliquer les usagers, sans pour autant mettre de côté les technologies smart ? Comment faire pour dynamiser davantage les territoires forestiers ?

DISCUTANTE PROFESSIONNELLE



Isabelle Loss, Alliée ATD Quart Monde, consultante sur le thème de l'emploi

L'un des points d'intérêt du projet de recherche COMETE est l'examen des motifs des porteurs de projets qui ne sont finalement pas passés à l'acte. Le deuxième projet qui nous a été proposé pose quant à lui très bien la question de la rencontre entre la technique ou les décisions prises d'en haut avec les usages et de l'absence de négociation au fil du temps. Qui mobiliser, et à quel moment ? Comment entretenir la mobilisation ?

Bien souvent, en effet, des projets innovants de transition écologique rencontrent de fortes difficultés quand les initiateurs très engagés cessent de les soutenir. Face à ces difficultés, quelles gouvernances mettre en place pour contrer ces phases d'enlisement ? Les projets S'ENTET et INCLUNIV sont porteurs d'interrogations dans le cadre de ces problématiques. Par ailleurs, comment parvenir à articuler et à hybrider les techniques, les instances, les normes juridiques, les aspects financiers et de trésorerie ?

SYNTHÈSE DES RÉPONSES À LA DISCUSSION ET DES ÉCHANGES AVEC LA SALLE

Certains agriculteurs rencontrés dans le cadre du projet COMETE se sont lancés dans la méthanisation il y a quelques années, lorsque les tarifs de rachat du biogaz étaient intéressants, mais à présent, c'est plutôt la perspective de l'injection dans le réseau de GRT Gaz qui joue un rôle incitatif. Dans le cadre d'un précédent projet de recherche, des personnes qui s'étaient intéressées à la méthanisation et qui avaient finalement abandonné leurs projets après plusieurs années ont été rencontrées. L'analyse des projets réussis permet cependant aussi d'identifier les freins que sont la difficulté de l'accès à des terrains constructibles, mais aussi les complexités réglementaires.



Les trois espaces forestiers présentés dans le cadre du projet S'EnTET sont très différents. Le cas d'Épinal est celui d'une ville très intégrée dans la vie départementale et régionale, très connectée aux activités de Nancy et des Vosges, et qui a toujours vécu des activités forestières. De son côté, le Parc naturel national des Vosges du Nord, qui s'est implanté dans un secteur de type périphérique, suscite de fortes attentes notamment d'ordre touristique et en ce qui concerne la recherche, et les dirigeants du Parc entendent en faire un démonstrateur de la transition écologique. Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc bénéficie quant à lui de la proximité d'agglomérations, mais il est pris entre les visions différentes de partenaires qui ne partagent pas la même conception des enjeux forestiers et fait face à l'absence d'une filière de transformation sylvicole.

Il faudrait sans doute mettre plus en lumière les initiatives des acteurs intermédiaires vis-à-vis des décideurs locaux, par exemple pour mieux gérer les coupes d'entretien écologique. Un Parc naturel régional peut jouer ce rôle, tout comme les groupements d'acteurs du secteur du tourisme, et le monde de la recherche peut aussi intervenir, par exemple au travers d'ateliers participatifs.

Le projet INCLUNIV montre quant à lui que mieux articuler les technologies smart et les usages est un impératif supposant de faire en sorte de laisser davantage la main aux usagers et à leur intelligence : en pratique, obtenir les résultats visés en termes de sobriété suppose en effet l'existence d'un dialogue entre les besoins imaginés et les besoins réels, et la possibilité pour l'usager de s'impliquer.

5 LA TRANSITION, ENTRE NORMALISATIONS ET APPROPRIATIONS SITUÉES



Retour sur l'atelier : interview vidéo des discutants p 38

La construction du projet urbain comme scène d'affrontement des solutions technologiques de production d'énergies renouvelables : la matrice des normes, des habitudes, des coûts et de l'impact carbone (DEFITE) p 39

La variabilité des politiques climatiques intercommunales : une analyse politique de cas occitans et néo-aquitains (PECAPLO) p 40

Défense des paysages et régulation publique de l'éolien (POLEOL) p 41

Synthèse de la discussion p 42

Synthèse des réponses à la discussion et des échanges avec la salle p 43

RETOUR SUR L'ATELIER : INTERVIEW VIDÉO DES DISCUTANTS



Interview vidéo des discutants - durée : 03:20 min

Max Rousseau est chargé de recherche en géographie et science politique, au CIRAD. Pour cet atelier, il tient le rôle du discutant académique.

Hugues Baudry est le Directeur du PETR du Pays de Retz et le discutant professionnel pour l'atelier.

Dans cette interview, ils font part de leurs points de vue sur les principaux enseignements de l'atelier ainsi que sur les perspectives de recherche sur les transitions.

LA CONSTRUCTION DU PROJET URBAIN COMME SCÈNE D'AFFRONTEMENT DES SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES : LA MATRICE DES NORMES, DES HABITUDES, DES COÛTS ET DE L'IMPACT CARBONE (DEFITE)

Alena Coblence, Géographe, post-doctorante, Université Paris Nanterre, UMR LAVUE



Le projet DEFITE questionne les conditions d'avènement d'un processus de transition énergétique dans le cadre du projet d'aménagement urbain. Le projet urbain doit reposer sur un modèle économique équilibré. L'ajout de la mise en place de technologie favorisant la transition énergétique semble mettre en péril cet équilibre et rend frileux un certain nombre d'acteurs à s'engager dans sa mise en œuvre.

Un des objectifs de ce travail est d'obtenir une meilleure compréhension des points de blocage de l'intégration des objectifs de transition énergétique lors de la construction d'un projet urbain. Cette proposition s'intéresse aux éléments qui influencent la prise de décision d'une solution technologique favorisant la transition énergétique plutôt qu'une autre, ainsi que la coordination et le pilotage de ces innovations technologiques. Plus précisément, ce travail vise à comprendre les influences des engagements européens sur l'évolution des choix technologiques. À partir d'une approche de la gouvernance multi-niveaux, nous avons examiné comment les décisions gouvernementales encouragent ou contraignent l'adoption des solutions technologiques par les acteurs du projet urbain.

Pour ce colloque, nous nous proposons de nous intéresser à la question de la stabilité et du changement qui accompagne inévitablement la transition énergétique. Cette transition, portée par les politiques, se formalise par des régulations normatives descendantes qui se confrontent aux réticences, aux intérêts et aux habitudes des acteurs de la chaîne de production et nécessite des changements à la fois de pratiques des professionnels, mais également des échelles d'intervention. En analysant cette évolution depuis 2005, nous relevons notamment des interactions complémentaires et/ou concurrentes entre les différentes solutions technologiques et les répercussions de ces dynamiques sur le fonctionnement de la construction du projet urbain plus large. Plus précisément l'effet des réglementations thermiques et environnementales avec la RT2012 sur l'usage de réseau de chaleur centralisé, l'essor de la biomasse, l'engouement et l'abandon des panneaux solaires photovoltaïques, ou encore l'arrivée de la RE2020 sur le choix des matériaux, des technologies retenues (notamment la valorisation de la pompe à chaleur) et la question du recyclage.

Nous nous appuyons sur une approche sociotechnique du changement, qui considère comme indissociables les dimensions sociale et technique dans la compréhension de l'organisation du métabolisme énergétique et de ses transformations. Ainsi, nous interrogeons notamment les usages sociaux des technologies en ce qu'elles sont porteuses de bouleversements d'ampleur dans la division du travail. Nous partons de l'idée que le changement ne se produit pas seulement parce qu'il est techniquement possible, mais aussi parce qu'il est « socialement souhaité » par des acteurs susceptibles de faire prévaloir leurs intérêts. Les solutions technologiques sont donc un des éléments des agencements marchands qui sont mis en place à la suite de nouvelles réglementations. Pour étudier les agencements, nous avons recensé les engagements européens, les lois nationales et leur traduction par la RT2012 et la RE2020 et les aides financières publiques depuis 2005 (année d'adoption de la loi POPE) jusqu'à 2022. Nous avons complété ce travail par une approche qualitative à partir de 26 entretiens semi-directifs auprès des acteurs de projets urbains : aménageurs, urbanistes, architectes, promoteurs, bailleurs, assistants à maîtrise d'ouvrage développement durable, bureaux d'études en bâtiment, énergéticiens, tiers-payeurs ou constructeurs.



LA VARIABILITÉ DES POLITIQUES CLIMATIQUES INTERCOMMUNALES : UNE ANALYSE POLITIQUE DE CAS OCCITANS ET NÉO-AQUITAINS (PECAPLO)

Andy Smith, Politiste, Centre Émile Durkheim, Sciences Po Bordeaux



Cette communication s'appuie sur une recherche collective qui vise à produire des connaissances nouvelles sur l'action publique climatique à l'échelle locale en étudiant la construction et l'adoption des Plans Climat-Air-Energie territoriaux (PCAET). Cet instrument impose aux collectivités locales une logique d'action relativement standardisée, mais notre recherche démontre et explique pourquoi ce processus donne lieu à une très forte hétérogénéité de pratiques et de degrés d'engagement dans les collectivités concernées. Pour répondre à cette question de la variabilité des politiques climatiques locales, une comparaison interrégionale entre Nouvelle-Aquitaine et Occitanie a été effectuée autour de trois pôles de questions empiriques esquissés ci-après. Des résultats de notre recherche concernant ces trois interrogations constitueront le contenu empirique de notre communication.

- Quel rôle joue la professionnalisation de l'action publique climatique à l'échelle locale et régionale ? La mise en œuvre de politiques climatiques locales a initié la professionnalisation de plusieurs types d'acteurs intervenant à l'échelle locale (technicien.ne.s des collectivités locales, consultant.e.s, etc.). En documentant l'activité de ces agents, les connaissances sur lesquelles ils s'appuient, les données qu'ils produisent, les relations qu'ils nourrissent avec les autres acteurs du territoire, notre objectif est de mettre en lumière ces « professionnels de la question climatique », ainsi que leurs conceptions, savoirs et savoir-faire ;
- Qu'est-ce qui façonne le portage politique de la transition écologique à l'échelle locale ? L'implication des acteurs politiques locaux dans la fabrication et la mise en œuvre des PCAET est un facteur clé du degré d'engagement des collectivités. Or, elle est très hétérogène. Pour mieux comprendre le rôle des élus et les raisons de leur engagement ou non, notre recherche analyse notamment l'identité et le parcours des élu.e.s ainsi que leurs interactions avec quatre types d'acteurs différents : les autres élu.e.s du territoire et de la région ; les agents étatiques ; les responsables de secteurs économiques clés ; les citoyen.ne.s ;
- Quels sont les effets locaux du caractère multi-niveaux de l'action publique climatique et des politiques, notamment régionales ? En mobilisant les résultats tirés d'un volet d'entretiens effectués auprès d'acteurs situés à des échelles autres que celle des intercommunalités (départementale, régionale, nationale, européenne), nous abordons plus directement une comparaison entre nos résultats de terrain en Occitanie et en Nouvelle Aquitaine.

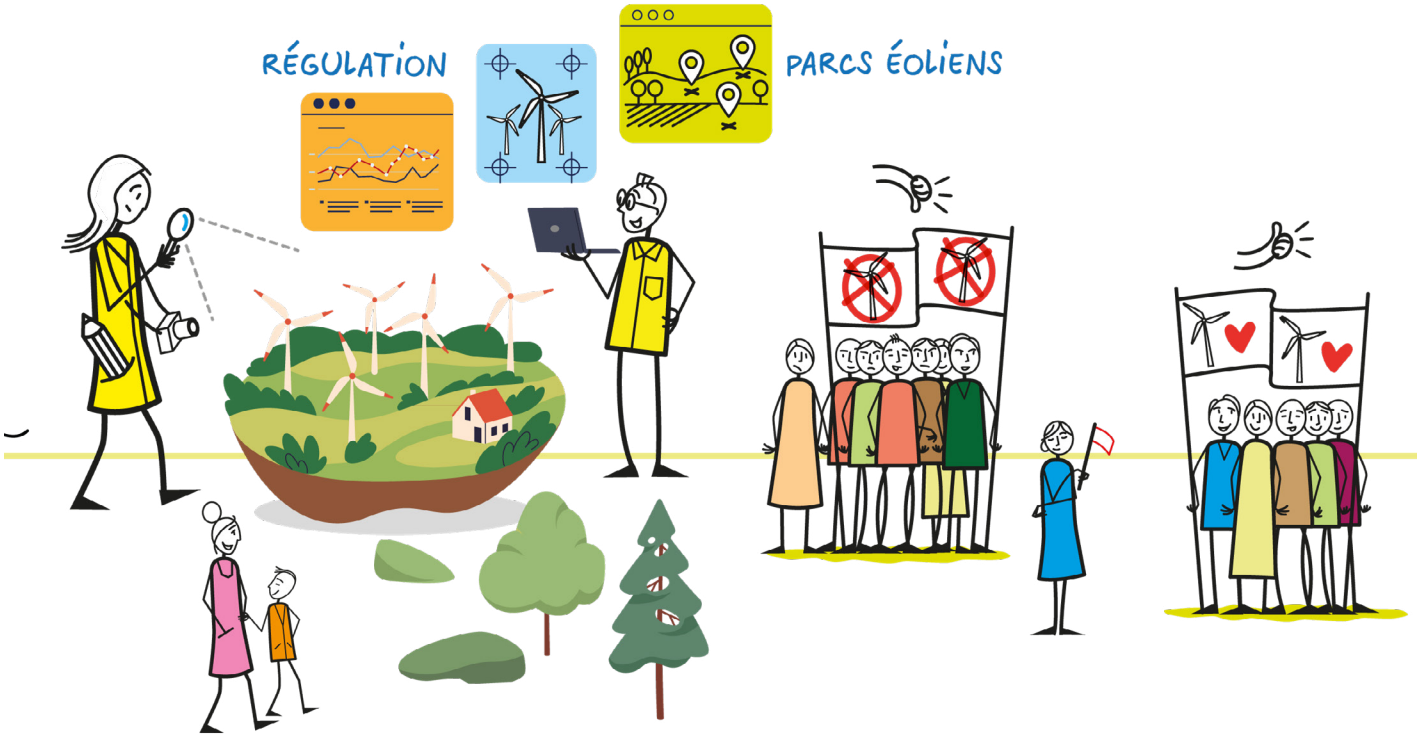
Au total, en nous intéressant à ces trois entrées et à leurs interactions dans la diversité des configurations locales, notre objectif est de produire des connaissances à même d'expliquer le niveau d'ambition de ces politiques et ce qui conditionne leur degré de réalisation. Ce faisant, nous cherchons notamment à dépasser les lectures de l'action publique climatique qui privilégient à l'excès le terme flou de « volontarisme politique ».



DÉFENSE DES PAYSAGES ET RÉGULATION PUBLIQUE DE L'ÉOLIEN (POLEOL)

Leny Patinaux, Université de Lille, Ceraps





Dans les mobilisations que suscite de plus en plus fréquemment l'implantation de parcs éoliens, l'impact paysager de ces machines est un motif récurrent d'opposition de la part des riverains. Depuis les villes où se conçoivent ces parcs et où se décide leur implantation, la défense du paysage des larges plaines agricoles du nord ou de l'est de la France est difficilement audible. Or, la régulation publique du développement éolien concentre les parcs dans des territoires agricoles de larges cultures. Ainsi, la protection institutionnelle du paysage se concentre sur la préservation des paysages « remarquables », valorisés par le tourisme. Elle repose sur une appréhension statique du paysage, héritée de l'histoire de l'art, avec ses cadres et ses « points de vue ». À cet égard, la technique principale d'objectivation de l'impact paysager des éoliennes est le photomontage.

Pourtant, pour les habitant.es des territoires ruraux où se concentrent les éoliennes, la représentation de l'espace impacté par ces machines animées se construit au gré des déplacements dans celui-ci, lors des trajets pendulaires domicile-travail, le temps d'une balade ou à la chasse par exemple. Dès lors, en considérant le paysage de manière dialectique, à la fois comme l'espace dans lequel les corps se projettent et comme la trace historique des sociétés dans l'espace, il est possible de relire sous un nouveau jour les conflits que l'implantation des éoliennes suscite.

Plutôt qu'une lecture caricaturale qui y verrait l'opposition entre des environnementalistes modernisateurs et des ruraux rétifs à tout changement, cette communication montrera comment penser depuis le paysage, en acceptant les tensions que révèlent les mobilisations. Elle permettra de saisir les débats que suscite la transition en les intégrant dans une histoire longue de l'aménagement du territoire par l'État et de la régulation publique des activités industrielles. Pour cela, cette communication s'appuiera sur les premiers matériaux collectés dans le cadre de notre projet.

SYNTHÈSE DE LA DISCUSSION

DISCUTANT ACADÉMIQUE



Max Rousseau, Chargé de recherche en géographie et science politique, CIRAD

Les trois recherches proposées portent sur des espaces de genres différents, mais dans tous les cas, les enjeux politiques de la transition sont en hausse, alors que les préoccupations de la population face à la crise climatique sont de plus en plus fortes. Il en ressort que le traitement de la question climatique à l'échelon local se heurte à un certain nombre de freins et qu'il pose de lourds problèmes à l'action publique. Dans les trois cas, en particulier, le cadre de l'urbanisme est pleinement questionné.

Ceci étant, les travaux présentés abordent la question des inégalités territoriales avant tout de façon implicite. Dans ce contexte, un des enjeux qui se présentent pourrait consister à faire de la lutte sur le terrain climatique un des moyens de limiter les inégalités que connaissent les différents territoires, inégalités qui ont fait irruption en France à l'occasion de la crise des Gilets jaunes.

Le projet DEFITE affirme que les aménageurs créent la norme à l'échelle des projets urbains, à moins que les collectivités locales ne défendent de fortes politiques écologiques. Serait-il possible de disposer d'exemples de cette dernière situation ? Le projet PECAPLO pointe le fait que l'approche de la question climatique reste le plus souvent technique : dans ce contexte, qu'en est-il du rôle des orientations partisanes et des profils sociologiques ? Comment concilier le développement local, qui reste le dogme des politiques territoriales, avec la prise en compte du dérèglement climatique ? Concernant le projet POLEOL, serait-il possible d'envisager la présence d'éoliennes comme un levier d'action commune ? Serait-il en particulier possible de mettre en place des mécanismes de mutualisation de la rente foncière ? Les mobilisations anti-éoliennes ne devraient-elles pas s'appuyer sur des récits selon lesquels des acteurs urbains viennent extraire leurs richesses ?

DISCUTANT PROFESSIONNEL



Hugues Baudry, Directeur du PETR du Pays de Retz

Les trois recherches présentées questionnent l'appropriation des enjeux de transition écologique par la culture du développement local. Une autre question clé est celle de la définition du territoire : de fait, les collectivités s'approprient couramment cette notion, mais pourtant, la gestion de compétences politiques ne produit pas en tant que telle des territoires – qui sont au sens plein du terme avant tout des systèmes d'acteurs spatialisés et situés.

À cet égard, il n'est par exemple pas certain que l'existence de normes et de dispositifs réglementaires tels que les PCAET conditionne correctement l'appropriation locale des enjeux du climat. Du reste, les documents d'urbanisme (SCoT, PLU et PLUi) sont considérés de façon beaucoup plus attentive et mieux appliqués par les élus dès lors qu'ils sont pensés à partir des vulnérabilités, et l'expérience montre par ailleurs qu'aborder la question climatique à partir des paysages est souvent très pertinent.

Il importe donc de demander aux chercheurs quelles sont leurs définitions du territoire, et comment cette notion est intégrée aux travaux présentés. En outre, quelles recommandations proposer aux donneurs d'ordres pour favoriser l'appropriation des dispositifs réglementaires, ceci alors que la durée des mandats électifs s'oppose souvent à une pleine prise en compte des enjeux de transition ?

SYNTHÈSE DES RÉPONSES À LA DISCUSSION ET DES ÉCHANGES AVEC LA SALLE

De fait, les mobilisations anti-éoliennes renvoient à des visions anti-métropolitaines, et activent l'opposition entre le rural et l'urbain. Lorsque l'on s'intéresse aux profils des personnes mobilisées contre les éoliennes, les préoccupations concernant la propriété s'avèrent par ailleurs centrales, tout comme celles qui concernent le tourisme, et il est à noter que ce sont le plus souvent des femmes qui se trouvent à la tête de ces mobilisations. De plus, le travail de recherche POLEOL a appréhendé le territoire à partir des dimensions paysagères, qui ne se réfèrent pas aux définitions administratives.

Le projet DEFITE a montré que lorsqu'il est question de mettre en place des écoquartiers, par exemple, ce sont souvent les aménageurs qui développent des projets urbains ambitieux du point de vue environnemental, et ce pour des durées allant souvent jusqu'à trente années. Il existe donc des aménageurs visionnaires qui font le nécessaire, et ils peuvent de plus y être encouragés par la réglementation écologique concernant les bâtiments.



La dimension partisane joue bien un rôle dans les politiques locales, mais il faut tenir compte en la matière de la complexité des relations entre communes et EPCI. À cet égard, l'exemple du Pays basque est significatif : son PCAET a été fondé sur des positions assez ambitieuses que ne partage pas entièrement le Président de centre droit de la communauté d'agglomération. En outre, le plus souvent encore, les stratégies de développement local contredisent les préoccupations climatiques.

Par ailleurs, les investissements territoriaux sont influencés par



les règles présentes dans les SCoT, les PLU ou les PLUi, et certains acteurs estiment qu'il est de la sorte possible de les infléchir, même si cette tendance reste minoritaire. Enfin, au niveau local, la notion de planification revient régulièrement dans le discours des acteurs, mais si des zones d'accélération des énergies renouvelables ont récemment été adoptées, il n'existe toujours pas de planification du développement de ce type d'activités en dehors de l'existence l'objectifs assez larges en la matière, notamment au niveau régional.

6 OUTILLER LA DURABILITÉ



Retour sur l'atelier : interview vidéo des discutants p 45

Construction multi-partenariale d'un écosystème de réemploi : analyse des tensions pour une proposition méthodologique de leur prise en compte. L'exemple du collectif Ïkos » (TERROIR) p 46

Des business models sobres pour encourager à « moins consommer » : tentative de catégorisation par les nouveaux modèles de l'économie circulaire (REZOMODECO) p 48

Représenter les enjeux sociaux de la transition énergétique : proposition d'un système d'indicateurs pour établir un diagnostic de vulnérabilité territoriale (RESILITERRE) p 50

Synthèse de la discussion p 51

Synthèse des réponses à la discussion et des échanges avec la salle p 52

RETOUR SUR L'ATELIER : INTERVIEW VIDÉO DES DISCUTANTS



Interview vidéo des discutants - durée : 03:10 min

Clémence Guimont est maîtresse de conférences en science politique à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, CESSP et discutante académique pour cet atelier.

Le discutant professionnel est Florent Gauthier qui exerce chez Enerdata en tant que chef de projets.

Dans cette interview, ils croisent leurs avis sur les principaux enseignements de l'atelier ainsi que sur les perspectives de recherche sur les transitions.

CONSTRUCTION MULTI-PARTENARIALE D'UN ÉCOSYSTÈME DE RÉEMPLOI : ANALYSE DES TENSIONS POUR UNE PROPOSITION MÉTHODOLOGIQUE DE LEUR PRISE EN COMPTE. L'EXEMPLE DU COLLECTIF ÏKOS » (TERROIR)

Louis Dupuy, APESA



Benjamin Tyl, APESA

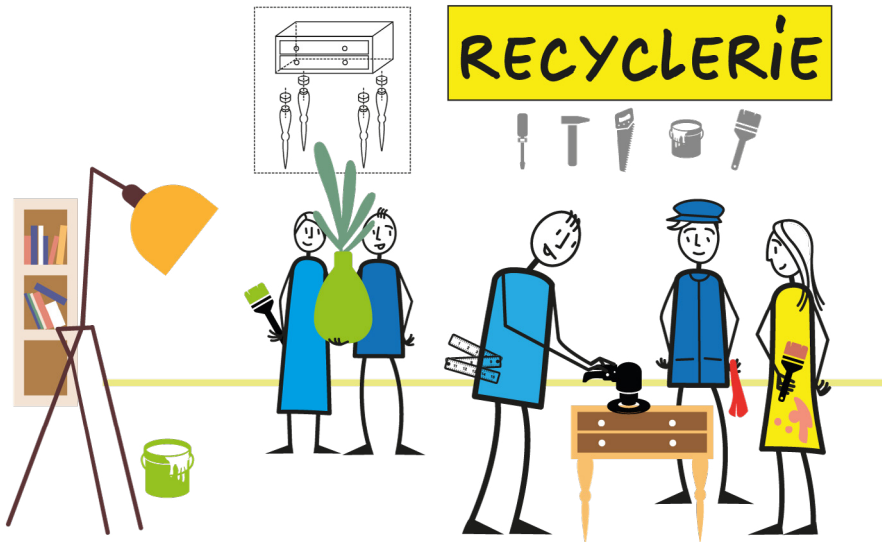


Il existe de nombreux freins au développement efficace des structures de type « recycleries », permettant la collecte, le réemploi et la revente d'objets d'occasion. La problématique foncière, le manque de cohérence et de connaissances entre acteurs et initiatives locales ou encore la méconnaissance et l'image que s'en font des consommateurs en font partie. Pour y faire face, une des stratégies opérées est la mutualisation des ressources matérielles et immatérielles (savoir-faire, image, etc.), du réseau d'acteurs et du territoire (institutions-collectivités, partenaires, usagers, bénévoles, etc.), par la création d'écosystèmes territoriaux du réemploi. Le projet TERROIR (TErritoire, Réseau du RéemplOI et de la Réparation) s'est intéressé à ces nouvelles formes de portage fondées sur une approche multi-partenariale avec l'intention, entre autres, de créer des valeurs communes, de supporter collectivement les coûts et d'en tirer les bénéfices. Porté par une équipe pluridisciplinaire en sciences sociales et de l'ingénieur, le projet de recherche TERROIR, a particulièrement travaillé sur un exemple atypique dans le paysage du réemploi en Europe : le projet Ïkos.

Initialement créé par cinq membres fondateurs, Ïkos a pour ambition de réunir au sein d'un même lieu les différentes activités de ses membres et d'en créer de nouvelles, portées par le collectif. Le lieu est alors qualifié de « village » dans une stratégie de différenciation par rapport à une grande surface conventionnelle. La mutualisation de certaines ressources et des débouchés ainsi que l'hybridation des modèles de développement des structures constitutives sont le fondement du projet. Partant, dans le discours, de constats sociétaux et environnementaux, Ïkos propose aux habitants et consommateurs du territoire d'accéder à une offre complète d'achat de seconde main dans une galerie marchande réunissant les produits récoltés, et parfois revalorisés par les membres du collectif.

La multiplicité d'acteurs en présence autour d'un projet commun sous-tend un questionnement sur la vision à construire d'une part (entre porteurs du projet eux-mêmes et le projet multi-partenarial vis-à-vis de la puissance publique), et sur le niveau des réponses que le projet peut apporter aux enjeux environnementaux et sociaux territoriaux d'autre part. Ainsi, le projet multi-partenarial Ïkos a constitué un cas d'étude opportun et pertinent permettant de suivre les modalités de structuration et de gouvernance avec des acteurs ayant des représentations et des modèles d'affaires distinctes et de questionner l'insertion territoriale d'un projet de réemploi innovant. Plus spécifiquement, le projet de recherche TERROIR a questionné dans quelle mesure l'identification, la formalisation et la matérialisation de la création de valeur partagée est une condition nécessaire à l'émergence d'écosystèmes d'acteurs dans le domaine du réemploi et de la réparation.

En effet, la structuration d'un projet multi-partenarial de ce type amène la prise en compte et le travail en synergie d'une diversité importante d'acteurs aux objectifs et intérêts qui peuvent être différents, voire dans certains cas divergents, et ce à différents





niveaux. Au travers de l'étude de cas du projet Ïkos, notre proposition de communication vise à clarifier la diversité des conditions de réalisation de ce type de projet en caractérisant les différentes tensions s'exerçant entre les acteurs en présence et en proposant une lecture méthodologique pour leur prise en compte.

Une double approche bibliographique et de terrain (focus groups auprès de professionnels de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire) a permis d'identifier grandes catégories de tensions associées au développement d'écosystèmes circulaires :

- Des tensions d'appropriation relatives aux aspects environnementaux, sociaux et écologiques ;
- Des tensions relatives au développement des écosystèmes et au partage de la valeur ;
- Des tensions interpersonnelles entre acteurs ne partageant pas les mêmes valeurs ;
- Des tensions temporelles entre acteurs ne partageant pas le même agenda et/ou processus décisionnels.

L'analyse du cas Ïkos s'est fondée sur une approche géographique (entretiens semi-directifs et focus groups avec les membres du collectif et partenaires du projet) afin d'appréhender le contexte politique et l'intégration territoriale du projet d'une part et la constitution du collectif Ïkos au travers des valeurs et des visions de ses membres d'autre part. En parallèle, une entrée économique a été développée afin de relier le système de valeur projeté dans l'espace au modèle d'affaires via un protocole reprenant la logique d'un accompagnement de projet générateur d'externalités et d'une méthodologie d'analyse des impacts et dépendances.

Ce travail a permis d'affiner les tensions précédemment identifiées et d'y apporter la finesse relative à l'étude de cas. Ont ainsi émergé :

- Une tension liée au modèle de développement et d'équilibre économique par manque d'une démarche initialement structurée autour d'une stratégie et d'une organisation économique opérationnelle et commune ;
- Une tension interne autour des valeurs, liée à l'appréhension minimale de valeurs « généralistes » de l'économie sociale et solidaire démontrant le besoin impérieux de formaliser et clarifier les valeurs, la vision et les objectifs sous-jacents de chacun des membres pour empêcher toutes ambiguïtés et potentielles sources de conflictualités ;
- Une tension liée au rapport à la puissance publique partagée entre les différences de temporalité, de perception de la gestion de projet et du portage politique de sa raison d'être ;
- Une dernière tension relative à la gouvernance et au statut juridique qui constituent ici le réceptacle des zones de floues non abordées ou mises de côté.

Notre travail a abouti à une lecture processuelle de gestion de projet permettant de rendre compte des étapes nécessaires pour identifier, formaliser et matérialiser une création de valeur partagée permettant la maturation et l'aboutissement d'écosystèmes d'acteurs. Ce schéma se structure selon trois séquences et cinq niveaux de maturité dont la logique est celle d'étapes théoriques à franchir, selon un processus qui permette de faire émerger et de régler les tensions relatives à chacune. Pour ce faire sont identifiés des outils et des méthodes permettant de traiter les tensions émergentes du fait des décalages de maturité observés.



DES BUSINESS MODELS SOBRES POUR ENCOURAGER À « MOINS CONSOMMER » : TENTATIVE DE CATÉGORISATION PAR LES NOUVEAUX MODÈLES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE (REZOMODECO)

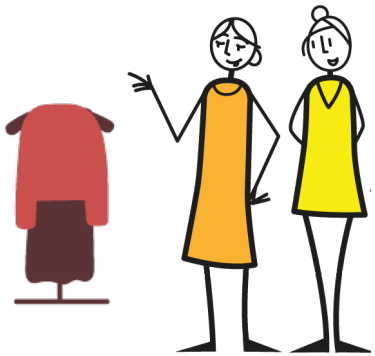


Isabelle Robert, Sciences de gestion, Université de Lille, LUMEN

Maud Herbert, Sciences de gestion, Université de Lille, LUMEN

Face à l'essor des multiples défis environnementaux et sociaux engendrés par l'économie de l'abondance, les business models (ci-après BM) traditionnels sont de plus en plus questionnés sur leur véritable contribution au bien-être social et sur leur capacité à préserver les écosystèmes biologiques. Par conséquent, se sont développés récemment à la fois des BM soutenables et circulaires. Adossés à l'économie circulaire, les BM circulaires s'inscrivent dans un système économique de boucles de matériaux réparatrices ou fermées et se bâtissent autour de deux mots clés de la durabilité et de la circularité, et font souvent référence à la taxinomie des « R ».

Même si les entreprises font des efforts en termes d'éco-conception, d'efficacité énergétique, de circularité des flux de matières, les initiatives sont centrées sur l'offre et occultent les niveaux de consommation excessive. Ainsi, le premier R qui fait référence à celui de Refuser (dans le sens de limiter la fabrication) est quasiment absent de la littérature sur les business models circulaires. La décroissance et la sobriété sont des sujets rarement évoqués dans le cadre de l'activité des entreprises et les associer conduit à un oxymore.



Jusqu'à présent, les débats autour de la décroissance se sont concentrés au niveau macroéconomique et la discussion du rôle des entreprises et de leur fonctionnement dans un paradigme de décroissance est souvent occultée. L'état des lieux des recherches sur ce sujet fait ressortir une forte hétérogénéité des organisations s'inscrivant dans ce paradigme : les entreprises sociales, les organisations à but non lucratif, les entreprises prospères sans croissance et les entreprises qui choisissent d'être grandes plutôt que très grandes.

Parallèlement, le lien entre suffisance (sobriété) et BM est loin d'être naturel car la sobriété s'arrime à des actions individuelles ce qui la positionne comme un problème de demande et non un problème d'offre. Récemment, quelques auteurs ont tenté de caractériser les BM sobres, notamment Khmara et al. (2018) et Niessen et Bocken (2021). Leurs travaux permettent d'en définir les caractéristiques. Les BM sobres sont davantage l'apanage des petites et moyennes entreprises, ancrées sur leur territoire et liées aux communautés locales.

Ces différentes recherches nous permettent d'avancer vers des critères communs aux BM sobres mais la question se pose de la mise en œuvre de ces BM et de la proposition de valeur qui est développée pour les consommateurs. Dans ce cadre nous avons mené une enquête de terrain pour parvenir à circonscrire, explorer et analyser des nouveaux modèles circulaires sobres dans le secteur de la mode, particulièrement dynamique en initiatives entrepreneuriales de cet ordre. Une approche multiméthodes et multi-niveaux a été adoptée. La méthodologie employée relève du repérage des initiatives entrepreneuriales par les signaux faibles. Il s'agit de collecter des données secondaires, en opérant une veille des informations liées aux entreprises, aux entrepreneurs et aux créateurs de la mode circulaire qui se proclament décroissants ou sobres notamment par le biais des médias généralistes et spécialisés (livre, presse, podcasts, réseaux sociaux).

Cette veille documentaire est doublée d'une veille de type ethnographique par notes de terrain auprès des acteurs de l'écosystème de la mode circulaire française au cours de réunions et

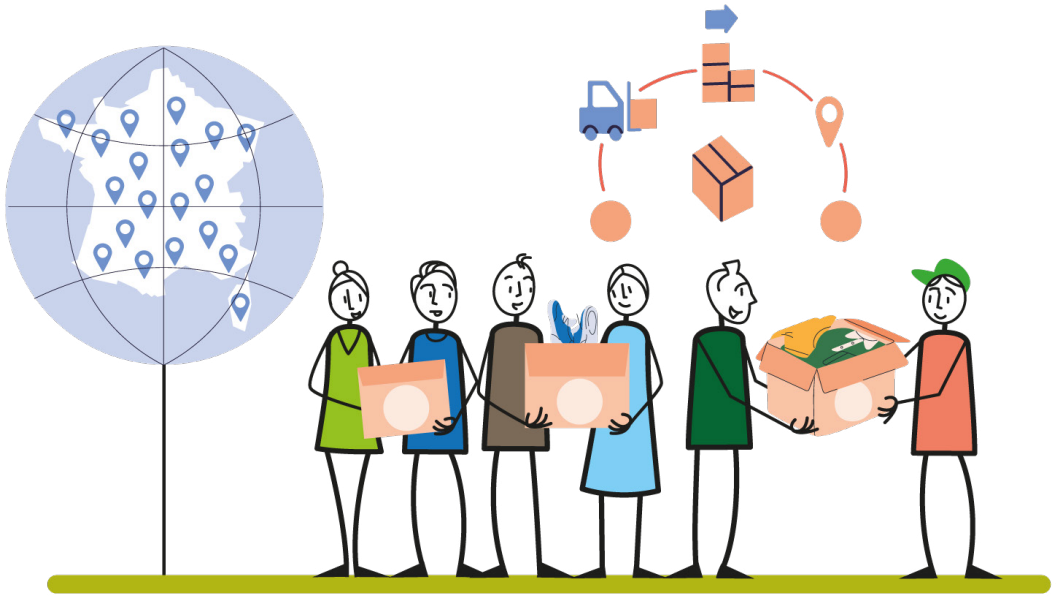


d'évènements formels. Au total, nous avons identifié douze entreprises par un effet de double validation : elles s'autoproclament sobres et sont aussi identifiées par l'écosystème comme correspondant à un modèle sobre. Des données primaires ont ensuite été collectées pour documenter la vision entrepreneuriale et comprendre comment la sobriété est mobilisée dans leur BM.

À l'issue de la collecte de données, une analyse descriptive croisée permet d'identifier quatre catégories de BM sobres :

- Le BM sobre activiste ;
- Le BM sobre du produire moins ;
- Le BM sobre écosystémique territorial ;
- Le BM que les quatre catégories de BM sobres participent à éveiller, favoriser et soutenir une sobriété dans la consommation de vêtements.





Le premier modèle, le plus complet, intègre à la fois les notions de décroissance et d'encouragement à la sobriété en agissant sur la production et la consommation. Le second modèle est davantage orienté vers la production agile et si la question de la surconsommation n'est pas appréhendée de front, le temps de mise en production ou la visibilité apportée à la fabrication relativisent la consommation impulsive et favorisent une consommation réfléchie. C'est aussi le cas pour le modèle 3, dans lequel les notions de filière et de circuit court réduisent la distance émotionnelle du consommateur au produit en lui faisant prendre conscience de sa valeur. Ce modèle prône une durabilité affective, d'usage et d'attachement territorial.

Le dernier modèle se centre sur le transfert de compétences et la possibilité donnée aux consommateurs de fabriquer ou de réparer eux-mêmes leurs vêtements et donc de doter le vêtement d'une durabilité émotionnelle plus forte. La discussion sur ces points porte sur la manière dont ces modèles permettent de penser l'idée du renoncement face aux marqueurs culturels de la mode dominante : vitesse d'acquisition de nouveaux vêtements, principe du vêtement « kleenex », encouragement à l'accumulation, recherche du prix le plus bas.

REPRÉSENTER LES ENJEUX SOCIAUX DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : PROPOSITION D'UN SYSTÈME D'INDICATEURS POUR ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ TERRITORIALE (RESILITERRE)

Jean-Pierre Nicolas,
Urbanisme, aménagement,
Université de Lyon, UMR LAET



Depuis les années 2000, les incertitudes sur les prix de l'énergie ont favorisé une prise de conscience de la dimension sociale de la transition énergétique, avec de plus en plus de ménages modestes exposés au risque de précarité énergétique. Après l'alerte du pic du prix du pétrole entre 2008 et 2012, qui a participé à la prise en compte de la précarité énergétique dans la loi Grenelle 2 de 2012, le mouvement des Gilets jaunes est venu rappeler les enjeux politiques et sociaux que cette transition représente. Les confinements liés à la crise du Covid-19, la hausse généralisée des prix de l'énergie de l'hiver 2021, renforcée par la guerre en Ukraine en 2022, soulignent son actualité toujours plus vive et elle apparaît aujourd'hui comme un élément majeur des politiques publiques territoriales à venir.

Le caractère transversal de cette forme de précarité appelle une vision systémique qui dépasse les approches sectorielles et joue sur différentes échelles spatiales et temporelles. Renvoyant à des dépenses qui peuvent être très importantes pour le chauffage dans le logement comme pour les déplacements quotidiens, les enjeux sociaux liés aux besoins en énergie des ménages touchent à la fois les secteurs d'action publique du logement, du transport, du social et de l'énergie, au sein desquels les acteurs concernés peuvent avoir des visions sur les problèmes, des objectifs et des outils différents, méritant a minima de s'interroger sur les points où une mise en synergie est souhaitable et possible.

Ces enjeux peuvent aussi être perçus et mesurés différemment selon les échelles territoriales, entre le quartier, la région et le niveau national. Enfin, des tensions peuvent exister entre l'urgence de l'action pour faire face aux problèmes économiques, sanitaires et d'inclusion des ménages précaires, et les actions structurelles à plus long terme pour identifier et prévenir les facteurs jouant sur les risques de précarisation de certains ménages, ici qualifiés de « vulnérables ». C'est à cette dernière vision, plus préventive que curative, que cette communication s'attache plus particulièrement.

D'un point de vue opérationnel, depuis la loi Grenelle 2 de 2010 qui fournit une première définition de la précarité énergétique au sein du logement, de nombreuses réflexions ont été menées pour aider les acteurs locaux à rendre compte du problème de précarité sur leur territoire. Le développement de la plateforme GEODIP, porté par l'ADEME et l'ONPE et permettant d'estimer un nombre de ménages énergétiquement précaires pour leur logement et leur mobilité au niveau territorial des IRIS, constitue un aboutissement de cette démarche. Par contre, les travaux réalisés s'interrogent moins sur la manière de rendre compte de la vulnérabilité et des risques territoriaux à moyen et long terme.

L'objectif de cette communication est de proposer une démarche complémentaire à travers une méthodologie de diagnostic territorial en matière de vulnérabilité énergétique logement et mobilité, basée sur des indicateurs facilement réplicables sur l'ensemble du territoire national. Pour répondre à cet objectif, nous nous sommes inspirés de la notion de vulnérabilité comprise comme la combinaison défavorable de trois dimensions (exposition, sensibilité, adaptabilité), développée en géographie et reprise parfois dans le domaine de la mobilité. Nous l'avons déclinée conjointement sur les domaines du logement et de la mobilité pour proposer un système d'indicateurs cohérent et facilement reproductible sur l'ensemble du territoire national. Nous appliquons ce système d'indicateurs au terrain de Roannais Agglomération pour illustrer la méthode et montrer son effectivité.



SYNTHÈSE DE LA DISCUSSION

DISCUTANTE ACADÉMIQUE

Clémence Guimont,
Maîtresse de conférences en science politique à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, CESSP



Les trois projets présentés portent sur des acteurs et des objets assez différents, mais avec l'objectif commun de proposer des outils de transition à partir d'analyses scientifiques. Ce faisant, il semble qu'ils se fondent implicitement sur une approche rationnelle et bienveillante des acteurs, en euphémisant des aspects tels que les dissonances cognitives ou les conflits internes. Or, il faudrait peut-être remettre en cause les présupposés sur lesquels reposent le plus souvent les travaux de recherche, qui supposent que les acteurs s'empareront des outils qui leur sont proposés s'ils sont orientés par les bonnes incitations et qu'ils ont à cœur de servir l'intérêt général.

Le premier projet présenté, TERROIR, montre bien les tensions entre les acteurs étudiés, mais ce terme de tensions pourrait à certains égards masquer la nature des rapports de forces en cause. Le deuxième projet, REZOMODECO, questionne quant à l'intérêt des entreprises objets de l'étude à adopter la sobriété : leurs démarches apparemment vertueuses ne constitueraient-elles pas avant tout des stratégies de communication ? En parallèle, quelles sont les motivations des consommateurs pour faire évoluer leurs pratiques ? La dernière recherche présentée, RESILITERRE, interroge sur les réactions des acteurs publics concernés par l'étude et sur la capacité réelle des pouvoirs publics à prendre en compte la vulnérabilité énergétique. En particulier, si ceux-ci n'intègrent pas la logique de l'urgence, comment peuvent-ils anticiper ces questions de vulnérabilité ? Est-ce vraiment une préoccupation politique ?

DISCUTANT PROFESSIONNEL

Florent Gauthier,
Chef de projets, Enerdata



Le projet TERROIR témoigne de tensions entre acteurs – tensions de personnes et conflits autour du partage de la valeur –, le point de convergence alors trouvé entre les entreprises concernées reposant sur leur intérêt à s'unir à l'export. Dans ce contexte, qui a impulsé la démarche commune en premier ? Les acteurs concernés avaient-ils dès le départ envie de travailler ensemble ?

Dans le cadre du projet REZOMODECO, il y a lieu de se demander si le mode de consommation dit sobre ne constituait pas le cas échéant un segment marketing articulé sur la qualité, tout en restant dans le cadre d'un système économique classique visant à maintenir le niveau des ventes. Par ailleurs, des entreprises du secteur de l'écologie sociale et solidaire figuraient-elles parmi les acteurs économiques faisant l'objet de l'étude ?

Le troisième projet présenté, RESILITERRE, a en particulier mis en avant des indicateurs de vulnérabilité énergétique, mais qu'en est-il du rôle de l'adaptabilité des habitants, qui peuvent dans certains cas accepter d'abaisser la température dans leurs logements ? Ne faudrait-il pas évaluer l'évolution historique du triptyque qui compose la vulnérabilité énergétique ? Enfin, comment tenir compte des biais existant dans les jeux de données, notamment en ce qui concerne les DPE ?

SYNTHÈSE DES RÉPONSES À LA DISCUSSION ET DES ÉCHANGES AVEC LA SALLE

Le vocabulaire des contradictions présentes dans le corps social fait appel à plusieurs termes. Dans la littérature, on trouve notamment les notions de dialogie (dialogue entre des éléments antagonistes) ou encore de tensions. Ce dernier terme, peu défini, a en effet tendance à amoindrir la dimension de l'affrontement, mais le fait de l'utiliser dans le cadre des ateliers participatifs organisés par le projet TERROIR avait l'avantage de ne choquer personne. Pour autant, effectivement, ce terme passe à côté de la réalité d'un certain nombre de rapports de forces, et il serait nécessaire de mieux le définir.

Toujours dans le cadre du projet TERROIR, les premiers porteurs de la logique du réemploi étaient au départ motivés par la nécessité de partager un lieu pour éviter la cessation d'un bail : dans ce contexte, le rôle de la personne qui était au départ la directrice du Relais Nouvelle-Aquitaine a évolué au fil du développement du projet, mais a été déterminant tout au long de celui-ci. Localement, une tension subsiste entre un projet centralisé de gestion du réemploi comme celui du SMICVAL, et la démarche du collectif Ïkos qui porte un projet collaboratif en s'appuyant sur un réseau décentralisé d'acteurs avec leurs moyens et leurs agendas.

La question des tensions paradoxales est un sujet clé dans la littérature sur les business models soutenables et sobres. En effet, la démarche activiste de certains acteurs économiques pourrait être perçue comme une nouvelle façon de construire un avantage concurrentiel. Cependant si on reprend le cas de Loom, entreprise du textile se revendiquant comme sobre, l'augmentation du chiffre d'affaires n'est pas leur priorité. Ce dernier leur permet depuis peu d'atteindre le seuil de rentabilité, après 6 ans d'existence, et se réalise sur une trentaine de références textiles seulement, sans soldes, sans promotions, sans collections et sans exploitation du fichier client. Par ailleurs, leur leitmotiv "moins mais mieux" est incarné



par les deux cofondateurs militants et porté par un collectif de lobbying "En Mode Climat," qui vise à combattre les pratiques de la fast fashion et l'ultra fast fashion qui ont réussi à imposer une mode kleenex. Ce discours entre bien en résonance avec leurs clients (essentiellement des hommes) qui optent pour des dressings sobres. Les business models sobres s'observent majoritairement dans le domaine de l'économie sociale et solidaire car cette quête d'indépendance de la croissance est souvent facilitée par un écosystème, une communauté et un mode de gouvernance démocratique qui deviennent implicitement des remparts aux injonctions de la croissance. L'étude portait sur la sobriété voulue, mais le laboratoire LUMEN travaille également sur la question de la sobriété subie et notamment sur l'émergence de corridors de consommation durable questionnant à la fois la sobriété et les conditions de répartition de biens et services dans une logique de justice sociale.

Enfin, bien entendu, la bienveillance des acteurs vis-à-vis de la transition écologique n'est pas généralisée. En l'occurrence, la réflexion du projet RESILITERRE s'est avant tout focalisée sur les acteurs techniques des collectivités, et sur ceux qui y sont chargés de la planification, les élus pouvant être rétifs à s'approprier des outils tels que les cartes de vulnérabilité énergétique. Et en effet, le calcul des indicateurs de vulnérabilité énergétique utilisés repose fondamentalement sur des jeux de données, et les informations apportées par le DPE sur la performance énergétique des logements sont imparfaites. Pour autant, les tendances affichées grâce aux indicateurs sont fiables en matière de vulnérabilité énergétique dans les logements.

7 LA TRANSITION, UNE AFFAIRE DE TEMPORALITÉS ?



Retour sur l'atelier : interview vidéo des discutantes p 54

Politiques de mobilité durable et décélération (PMD²) p 55

Le transitoire comme phase nécessaire à la redéfinition d'un projet de transition ? (TRANSURBA) p 57

Les réseaux de l'air en France : histoire et ethnographie d'un confinement (PRISAIR) p 59

Synthèse de la discussion p 60

Synthèse des réponses à la discussion et des échanges avec la salle p 61

RETOUR SUR L'ATELIER : INTERVIEW VIDÉO DES DISCUTANTES



Interview vidéo des discutantes - durée : 03:10 min

La discutante académique est Aurélie Landon, chercheuse à la Direction de la Transition écologique et du climat (DTEC) à la Ville de Paris et associée au Lab'Urba & LAVUE

La discutante professionnelle est Chloé Girardot-Moitié, Vice-Présidente Ressources, milieux naturels, biodiversité et action foncière au département de Loire-Atlantique

Elles exposent ici leurs avis sur les principaux enseignements de l'atelier ainsi que sur les perspectives de recherche sur les transitions.

POLITIQUES DE MOBILITÉ DURABLE ET DÉCÉLÉRATION (PMD²)

Emmanuel Munch, LVMT, Université Gustave Eiffel et ENPC





La recherche du projet PMD² propose une réflexion associant la problématique sociologique du sentiment d'accélération des rythmes de vie avec la problématique écologique de l'accélération des vitesses de déplacement. Pour faire face à ces deux problèmes, elle tente d'associer les deux solutions exposées habituellement de façon cloisonnée : l'aspiration à la décélération des rythmes de vie, c'est-à-dire le souhait de « faire moins de choses » au quotidien, et le ralentissement des vitesses de déplacement. En effet, aller moins vite et donc moins loin participe en moyenne de la diminution des consommations énergétiques et des impacts écologiques. Mais la décélération est moins souvent vue comme une réponse aux aspirations contemporaines des populations urbaines et occidentales.

Jusqu'ici, la décélération des rythmes de vie a peu été envisagée, en France au moins, comme un levier d'action pouvant participer à la bifurcation écologique et énergétique. Au travers du projet de recherche, l'objectif principal est d'aider à la conception de politiques de mobilité qui intégreraient explicitement cette demande sociale pour la décélération des rythmes de vie. L'enjeu est important, car ces politiques de décélération pourraient devenir de puissants leviers de bifurcation écologique, tout en esquissant la perspective de futurs modes de vie « désirables » pour les populations.

Le projet a été guidé par la principale interrogation suivante : l'aspiration à la décélération pourrait-elle être une nouvelle manière de motiver, de légitimer voire de concevoir des politiques de mobilité durable et ralentie ? Et si oui, comment ? Pour y répondre, du point de vue des collectivités et des pouvoirs publics, quels pourraient être les moyens et les finalités adossés à des politiques locales qui intégreraient cette demande sociale pour un remplissage moins intense des agendas quotidiens ?

En termes de terrains et de méthodes, le projet examine – par analyses de documents, d'entretiens et d'observations directes – des politiques locales liées à la question des rythmes de vie et de déplacement en Europe. Il questionne la façon dont les concepteurs et décideurs des politiques de mobilité durable se représentent et projettent aujourd'hui les aspirations de décélération des rythmes de vie portées par une part grandissante des citadins. Il rassemble trois types de terrains d'enquêtes localisés en France, en Italie, en Allemagne et en Espagne : les Cittàslow, les collectivités possédant des Bureaux des temps et les Grandes villes ralenties (où la circulation est limitée à 30 km/h).

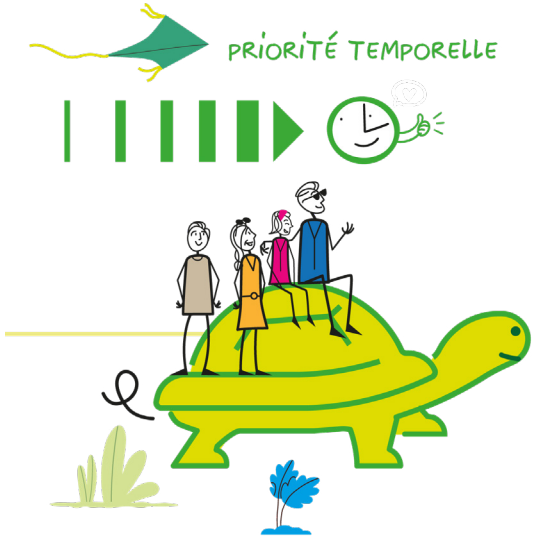
La notion de convivialité joue le rôle de liant entre les réflexions relatives aux vitesses de déplacement et celles relatives aux rythmes de vie. En écho aux théories d'Ivan Illich, nos enquêtes ont montré que la recherche de convivialité est le principal motif

de ralentissement des vitesses de déplacement. Le ralentissement se légitime par les possibilités de relations conviviales qu'il rouvre. Aussi, une ville lente et conviviale autorise l'attention à l'autre, le care. Ce résultat donne des indices pour comprendre qui bénéficiera le plus du ralentissement. La ville conviviale permet de s'occuper, de se soucier de celles et ceux qui jusqu'alors étaient exclus de la ville parce qu'exclus de la vitesse. Au premier rang de ces populations se trouvent les personnes dites à mobilité réduite, les personnes âgées et surtout les enfants qui à travers l'enquête sont apparus comme un second levier ou motif de ralentissement.

Avec cette grille de compréhension, le problème de l'accélération sociale peut être relu en le considérant comme un problème de « santé publique ». Par conséquent, si le rapport que nous entretenons avec la vitesse relève d'une addiction comme certains neurologues et géographes le soutiennent, une première étape peut effectivement consister à protéger les enfants des dérives d'une consommation excessive de vitesse – qu'il s'agisse d'une vitesse de déplacement dangereuse pour la sécurité et l'appropriation de l'espace public par ces derniers ou qu'il s'agisse des rythmes de vie auxquels les enfants sont habitués ou socialisés très jeunes en étant sur-occupés, fréquemment en déplacement et stressés. On pourrait ainsi parler de politiques de sobriété rythmique.

Les résultats de nos enquêtes en Europe suggèrent un changement de modèle urbain : de la quête de prospérité matérielle (l'argent) à la prospérité temporelle (le temps disponible), des villes fonctionnelles aux villes conviviales. Une telle grille d'analyse permet de considérer les seuils au-delà desquels la vitesse devient contreproductive pour les sociétés contemporaines. Elle invite à considérer qu'au-delà d'un certain niveau, le progrès technique et le développement économique induisent un état d'ébriété écologique et rythmique. À l'inverse, elle donne des clés pour mieux mesurer les bénéfices issus du ralentissement des vitesses de déplacement et spécifier les avantages qui peuvent être retirés collectivement de la sobriété écologique et rythmique.





LE TRANSITOIRE COMME PHASE NÉCESSAIRE À LA REDÉFINITION D'UN PROJET DE TRANSITION ? (TRANSURBA)

Sandra Mallet, HABITER, Université de Reims Champagne-Ardenne



Marc Dumont, TVES, Université de Lille



Baptiste Colin, UMR CNRS EVS



Thomas Zanetti, UMR CNRS EVS, Université Lyon 3



Le projet de recherche sur l'urbanisme transitoire au service de la transition écologique, économique et sociale des espaces (2022-2024) repose sur la production de données et l'analyse de trois sites urbains actuellement en transformation : la Lainière, l'îlot Mazagran et l'Écosystème Darwin situés respectivement à Lille, Lyon et Bordeaux. Le choix d'étudier ces projets se conçoit dans leur capacité à donner à voir différentes manières de saisir des formes d'urbanisme transitoire dans une trajectoire de transition, et leurs capacités à s'inscrire dans des projets plus larges de redynamisation urbaine :

- La Lainière, après être restée pendant plus de vingt ans à l'état de friche, accueille maintenant de multiples projets soutenus par la collectivité, en lien avec l'économie sociale et solidaire et notamment l'économie circulaire ;
- L'îlot Mazagran fait figure d'espace de résistance militante et politique face à un projet d'aménagement envisagé depuis 2018 par l'ancienne majorité métropolitaine avant d'être gelé, puis redéfini dans le cadre d'une concertation menée par la nouvelle majorité écologiste de la Métropole lyonnaise ;
- L'Écosystème Darwin s'est révélé dès 2017 comme un haut lieu de conflictualité au sein duquel était dénoncée la vision prédatrice de l'aménageur de la ZAC voisine souhaitant reprendre possession des fonciers et bâtiments occupés temporairement par les acteurs du tiers-lieu. Un bras de fer de plusieurs années s'est installé jusqu'à l'arrivée d'une majorité écologiste à la tête de la ville, qui s'est inscrite dans une volonté d'apaisement et de discussion afin de redéfinir les cadres de l'accord et les périmètres d'action des expérimentations menées.

La méthodologie employée repose d'abord sur l'identification puis l'analyse des documents de cadrage relatifs à la mise en place, par les métropoles étudiées, d'actions stratégiques en faveur de la transition écologique, économique et sociale (TEES). Ce travail repose ensuite de manière centrale sur la réalisation d'entretiens avec des acteurs de la mise en œuvre de ces actions (élus, chargés de projet) avant de se focaliser sur les projets étudiés. Chaque projet retenu est ainsi étudié au prisme de sa trajectoire et de ses rapports avec les politiques menées en matière de TEES à l'échelle de la ville et de la métropole de référence. Pour cela, des entretiens semi-directifs avec les acteurs des trois projets étudiés (gérants, occupants, salariés) sont actuellement en cours de réalisation, ainsi que des temps d'observation in situ afin de saisir les pratiques et usages des lieux par celles et ceux qui les font vivre.



Les trajectoires prises par ces trois projets invitent à considérer les différentes étapes qui les caractérisent, tout comme les contextes favorables à la redéfinition de certains de leurs objectifs dans une optique de TEES. Le temps joue ici un rôle clé dans la trajectoire de transition. Qu'il soit resté pendant plus de vingt ans à l'état de friche avant de devenir un site de projet pertinent pour développer des activités d'économie circulaire ou qu'ils aient été le lieu de luttes durant plusieurs années pour démontrer la légitimité d'un modèle alternatif à la production urbaine classique, ces trois projets renvoient, chacun à leur manière, à l'idée que des phases transitoires (de mise en attente ou de contestation et donc propices à la réflexion et/ou l'expérimentation) peuvent, lorsqu'elles s'inscrivent dans des fenêtres d'opportunité politique (économie sociale et solidaire comme nouveau levier de développement territorial, changement de majorité favorable à l'expérimentation et la valorisation de modèles alternatifs), venir reconfigurer tout ou partie des objectifs programmatiques de ces projets et leurs orientations afin de les inscrire dans le champ de la TEES.

Les premiers résultats de l'enquête mettent en évidence que les mobilisations habitantes et les formes d'appropriation militantes durant les phases transitoires d'un projet permettent d'infléchir la trajectoire d'un projet « classique », autant que les formes renouvelées de préfiguration, d'exploration et d'expérimentation (modèle cradle to cradle). Ce temps de la transition, incarné par des occupations ou des expérimentations, qu'elles soient formalisées ou illégales, permettrait d'expérimenter « ici et maintenant », en dehors des cadres établis par le projet initial, des activités à vocation sociale, solidaire et non marchande, et ainsi de fédérer des acteurs autour de multiples projets, à construire, à petits pas, un modèle partagé d'urbanisme circulaire avant sa transposition à plus large échelle.

La phase transitoire d'un projet révèle ainsi un temps particulier dont cherche à se saisir une pluralité d'acteurs pour mener des expérimentations de TEES. Ce temps court, souvent contracté par l'intensité qu'il engendre, peut avoir un effet levier pour des élus cherchant à valoriser leur territoire autrement que par des actions d'urbanisme classique. Il permettrait, par la mise en activité de projets démonstrateurs de type bottom-up, d'impulser des dynamiques dont cherchent à se saisir les collectivités pour les recadrer dans les stratégies de TEES. Dès lors, il s'agit de savoir comment s'opère cette reconfiguration des acteurs nécessaire pour saisir, dans des temporalités souvent courtes, ces fenêtres d'opportunité permettant d'inscrire le transitoire dans une trajectoire de transition.



LES RÉSEAUX DE L'AIR EN FRANCE : HISTOIRE ET ETHNOGRAPHIE D'UN CONFINEMENT (PRISAIR)

Gwendoline L'her, UMR AAU



Florian Charvolin, Centre Max Weber



Les habitants du territoire français ont eu de longue date le rôle à la fois de victimes (parfois aussi producteurs) de la pollution de l'air et de principal agent du signalement de cette pollution, à travers leurs plaintes ou l'utilisation de moyens de calibrage frustres comme l'échelle de Ringelmann pour documenter la noirceur des fumées, les constats d'huissiers (au Chambon Feugerolles en 1959), et d'autres méthodes. L'émergence d'un réseau de capteurs, qu'il est commode d'appeler ici le « réseau », pour le distinguer de l'activité d'analyse à proprement parler des échantillons collectés, s'est progressivement substituée au nez et à l'œil de la population. Il a fait rentrer la pollution de l'air dans des appareils de plus en plus sophistiqués et techniques, stratégiquement déployés sur le territoire, et qui confiait sa mesure et son analyse à des techniciens, des ingénieurs et des laboratoires.

La communication raconte plusieurs épisodes de ce confinement, qui a transféré une compétence ordinaire de perception habitante de la pollution de l'air à un équipement technique, à la spécialisation de celles et ceux qui interviennent dessus, et à une standardisation quantitative de son rendu. Nous abordons cette opération d'un point de vue sociohistorique et ethnographique. Sociohistoriquement parlant, une grande étape de ce progressif confinement a lieu au tournant des années 1960. En l'espace de cinq ans se formalisent une loi, l'utilisation de matériels de plus en plus sophistiqués pour mesurer les odeurs et les fumées, leur standardisation grâce à l'émergence d'une communauté internationale d'experts (OCDE, OMS, etc.) et l'implantation d'une infrastructure organisationnelle avec la création de l'Association pour la prévention des pollutions atmosphériques (APPA) et le Centre interprofessionnel technique d'étude de la pollution atmosphérique (CITEPA).

Du point de vue ethnographique, le réseau est composé d'un ensemble de stations, d'appareils de prélèvement et de jauges qui équipent un territoire. Depuis 1996, cette infrastructure est maintenue par les techniciens des associations lointaines descendantes de l'APPA. Ces derniers interviennent sur sa maintenance, s'assurent que les appareils soient raccordés au niveau national, et produisent des données brutes, qui serviront, une fois ramenées en laboratoire, à remplir les missions des AASQA. L'observation participante de leurs pratiques ordinaires permet de restituer ce que peuvent ces matériels, les fonctionnalités qu'ils assurent et qui deviennent apparentes lorsqu'il s'agit de les réparer, les artefacts qu'ils produisent nous renseignant sur les conditions pratiques d'observation.

Nous proposerons une lecture croisée entre d'une part un épisode historique (années 1960) à l'origine de l'infrastructure nationale de mesure de la pollution de l'air dominante à l'heure actuelle, et d'autre part la manière dont ce réseau est l'objet d'entretien et d'attention pour faire en sorte qu'il produise, dans les termes attendus, les données de la qualité de l'air en France.





SYNTHÈSE DE LA DISCUSSION

DISCUTANTE ACADÉMIQUE

Aurélie Landon, Chercheuse à la Direction de la Transition écologique et du climat (DTEC), Ville de Paris, associée au Lab'Urba & LAVUE



Les trois présentations proposées témoignent de confrontations de temporalités. La première d'entre elles, PMD², a bien mis en exergue la contradiction entre le temps dont on dispose et le temps dont on pourrait disposer dans une perspective de transition, et questionne en particulier la possibilité d'une décélération dans l'organisation du travail.

Il s'agit aussi d'interroger le temps dont il faut disposer pour expérimenter, questionner et construire autrement l'action publique. La recherche TRANSURBA a ainsi montré l'existence de confrontations entre des projets publics – qui peuvent s'étendre sur des temps assez longs – et l'irruption de dynamiques temporaires qui viennent les bousculer. Face à ce problème, la sociologie de l'innovation a montré que les projets industriels, en particulier, présentent dans leurs cours plusieurs points d'irréversibilité : de la même façon, des points de non-retour ont-ils été observés par le projet TRANSURBA dans le cadre de projets d'aménagement urbain ? De quelle façon les irruptions citoyennes s'insèrent-elles ou non dans cette dynamique ?

Le troisième projet, PRISAIR, apporte des interrogations sur l'entrechoquement entre le présent et les prévisions de l'avenir fondées sur les données. L'expérience montre bien que l'on ne sait pas toujours très bien que faire de ces informations sur l'avenir, notamment parce qu'elles peuvent nous figer dans l'urgence. Les travaux du projet PRISAIR ont-ils permis de percevoir une évolution de notre rapport aux temps futurs saisis à travers les multiples données disponibles ?

DISCUTANTE PROFESSIONNELLE

Chloé Girardot-Moitié, Vice-Présidente Ressources, milieux naturels, biodiversité et action foncière du département de Loire-Atlantique



En matière de politiques environnementales, on fait fréquemment face à des postures de déni et à un certain nombre d'approximations, et il faut très souvent et malgré l'urgence prendre le temps de faire de la pédagogie et de proposer des séquences permettant aux élus et aux autres acteurs concernés de s'approprier les questions à aborder.

De façon générale, l'agenda des élus est très chargé, et ils vivent un rapport au temps très particulier et frustrant, par exemple lorsqu'il faut tenir compte de la temporalité administrative alors que la transition écologique est devenue urgente.

La présentation du projet PMD² est apparue très riche du point de vue scientifique et permet de disposer d'éléments solides en faveur de politiques publiques de ralentissement, qui possèdent un fort intérêt. À ce sujet, en effet, les départements portent la compétence routière, et l'actualité montre bien qu'il existe encore des projets visant à permettre à des entrepreneurs de gagner quelques minutes sur certains trajets. Face à cette course sans fin, il reste difficile de poser sereinement le débat.

De façon plus globale, il existe une contradiction entre la nécessité d'accélérer la transition écologique et le besoin de ralentir le temps des projets si l'on souhaite en améliorer la qualité. Cette contradiction est très visible en ce qui concerne le développement des énergies renouvelables, mais fort heureusement, nous assistons dans un certain nombre de cas à l'arrivée de projets citoyens d'énergies renouvelables, qui, en prenant le temps de la réflexion collective, permettent de mieux inscrire les énergies nouvelles dans les territoires et de les rendre plus légitimes.

SYNTHÈSE DES RÉPONSES À LA DISCUSSION ET DES ÉCHANGES AVEC LA SALLE



En matière de rapport au futur, le milieu du XIXe siècle a connu une évolution majeure, puisqu'en quelques années, la prévision météorologique a remplacé les pronostics que l'on trouvait jusqu'alors dans les almanachs.

De façon plus récente, l'arrivée massive des données a bien percuté l'action publique. Depuis 1996, la loi LAURE établit le droit de chacun à un air sain : la mesure de la qualité de l'air quantifie donc le degré d'effectivité de ce droit. Par ailleurs, pendant longtemps, les mesures succédant à la survenance d'accidents industriels ont été conduites ad hoc, sans protocole fixe. Depuis 2019, un dispositif plus normé de recueil des données commence à être mis en place, mais son application pose question, notamment parce que leur interprétation environnementale et surtout sanitaire est très délicate.

En parallèle, au fil des décennies de la dernière partie du XXe siècle, le point de vue des épidémiologistes est monté en puissance. En outre, dans un certain nombre de cas, mesurer est déjà agir au sens de la soft law. Ainsi, les ZNIEFF ont été mises en place avant tout pour évaluer l'évolution de la biodiversité dans ces espaces, mais des travaux académiques ont montré que le simple fait de mener ces évaluations a produit des évolutions réglementaires positives sur le temps long.

En ce qui la concerne, l'étude PMD[2] a montré qu'un ralentissement des vitesses de déplacement peut déboucher sur des gains de temps ainsi disponibles pour d'autres activités, et en premier lieu pour le travail. Questionner la possibilité de réduire le temps consacré aux transports sans interroger en parallèle les durées et les rythmes de travail est ainsi problématique.

Les projets d'urbanisme temporaire s'inscrivent quant à eux dans les lieux concernés en poursuivant des objectifs très multiples. Selon les cas, ils peuvent viser à accélérer certaines démarches, dans d'autres, à bloquer un projet, parfois à tirer parti des lieux pendant une période intermédiaire, et dans d'autres situations à donner naissance à un projet futur plus définitif au terme d'une expérimentation.

Ceci étant, en matière l'urbanisme, cette expérimentation fait peur, notamment aux élus et aux techniciens. Il reste donc très difficile de l'intégrer aux processus d'aménagement, particulièrement rigides en France. Pour autant, notre époque se présente en partie comme celle d'une remise en cause de l'irréversibilité des projets d'aménagement. Ainsi, le cas lyonnais de l'îlot Mazagran montre que le temps est perçu par les élus, les techniciens et les collectifs citoyens comme étant à construire du point de vue stratégique : temps de réalisation, de négociation, de ralentissement, de blocage, etc.

De façon générale, le temps des expérimentations est contraint dans le cadre des politiques publiques françaises, contribue peu à les faire évoluer, et il y aurait fort à gagner à les solliciter davantage pour développer de meilleurs processus de transition.

8 LES TRANSITIONS, ENTRE TECHNICISATION ET POLITISATION



Retour sur l'atelier : interview vidéo des discutants p 63

La transition mobilitaire en territoire peu dense : réseaux d'acteurs, innovation et gouvernance de la mobilité (RE-ACTEURS) p 64

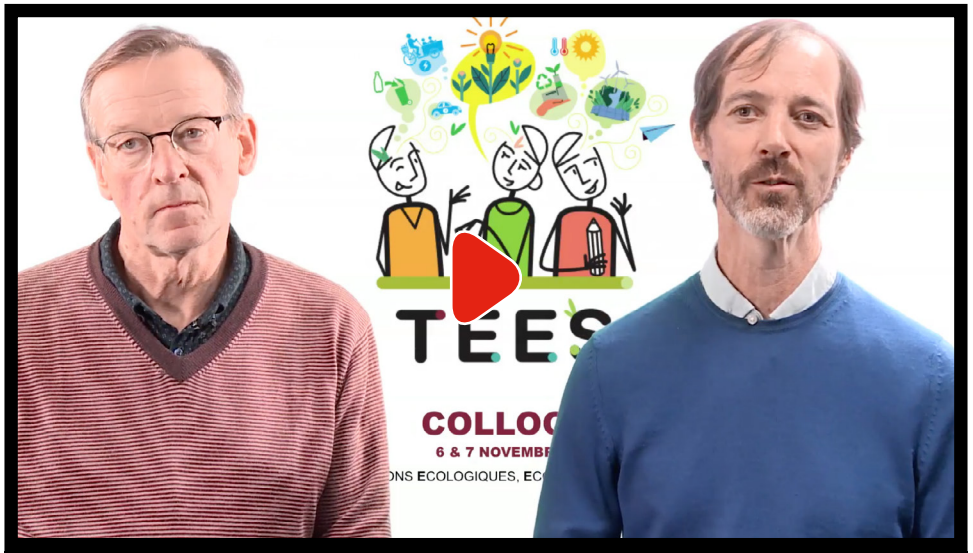
Dimensions démocratiques et sociales des transitions écologiques : enquête en région Centre-Val de Loire (TECDEM) p 66

Accompagner les Citoyen.nes pour la transition écologique, économique et sociale (ACTEES) p 68

Synthèse de la discussion p 69

Synthèse des réponses à la discussion et des échanges avec la salle p 70

RETOUR SUR L'ATELIER : INTERVIEW VIDÉO DES DISCUTANTS



Interview vidéo des discutants - durée : 04:30 min

Bertrand Bocquet est le discutant académique de cet atelier. Professeur à l'Université de Lille, il est également chercheur au laboratoire Histoire des technosciences en société au CNAM à Paris (HT2S-CNAM) et Directeur de la Boutique des sciences de l'Université de Lille.

Le discutant professionnel est Philippe Carbasse, chargé de mission à l'Union nationale des acteurs et des structures du développement local.

Dans cette vidéo, les deux discutants exposent leurs avis sur les principaux enseignements de l'atelier ainsi que sur les perspectives de recherche sur les transitions.

LA TRANSITION MOBILITAIRE EN TERRITOIRE PEU DENSE : RÉSEAUX D'ACTEURS, INNOVATION ET GOUVERNANCE DE LA MOBILITÉ (RE-ACTEURS)

Aurore Flipo, Sociologue, UMR EVS, ENTPE



Nathalie Ortar, Anthropologue, UMR LAET, ENTPE



En zones rurales, près de 80 % des déplacements quotidiens sont effectués en voiture. Cette domination de la voiture individuelle et en particulier de l'autosolisme dans les territoires peu denses soulève de multiples questions. Il en va de l'impact écologique qu'elle implique, mais aussi des problématiques économiques et sociales qu'elle pose. Les politiques de mobilité locales ont été modifiées par l'adoption de la Loi d'orientation des mobilités (LOM) en 2019. En opérant un changement d'échelle dans la gestion de la mobilité quotidienne hors des agglomérations, cette loi a pour objectif d'encourager les initiatives écologiques et sociales en vue du respect des engagements pris par la France lors de l'Accord de Paris sur le climat et la construction de nouveaux modes de gouvernance. La volonté de transférer les compétences régionales à de nouvelles Autorités organisatrices de mobilités (AOM), un sujet de préoccupation des élus des collectivités, met en lumière les enjeux, les acteurs et les problématiques liées à la mobilité sur les territoires, mais aussi les représentations, les coopérations, les conflits et les controverses.



Le projet RE-ACTEURS explore les réseaux d'acteurs locaux porteurs d'innovations autour de la mobilité en contexte de ruralité et documente ainsi les leviers du changement autres qu'individuels, qui ont jusqu'ici rarement fait l'objet de recherches. Il a documenté en Drôme et en Ardèche les spécificités des modèles organisationnels locaux, leurs modes de fonctionnement, leurs référentiels d'action et les ressources mobilisées pour agir et coopérer, mais aussi les barrières au changement. Les méthodologies utilisées dans ce projet pluridisciplinaire sont multiples et correspondent à plusieurs temps de la recherche. Une première phase a consisté à établir un diagnostic économique, social et géographique de la mobilité sur les territoires de Drôme et d'Ardèche.

Nous avons réalisé :

- Une analyse lexicométrique des données issues du Grand débat national pour les territoires considérés ;
- Une analyse des flux de financement de la mobilité établie par l'Institut négaWatt ;
- Un travail de diagnostic de territoire.

Dans une seconde phase dédiée à l'analyse de la gouvernance, nous avons :

- Effectué un inventaire des acteurs sur le terrain ;
- Mobilisé les théories de la stakeholder analysis pour appréhender l'enjeu de la gouvernance en matière de mobilité d'une part, et les représentations, systèmes de valeurs, controverses et adversités existant entre ces acteurs d'autre part.

Une troisième phase s'est intéressée aux réseaux d'acteurs et aux liens d'interconnaissance, que nous avons appréhendés au moyen de l'analyse des réseaux sociaux. Enfin, nous avons utilisé des méthodes participatives dans le cadre de la recherche-action : ateliers de discussion collective et hackathon.

Il ressort de ces travaux que la mobilité en milieu rural est considérée comme plus technique que politique, malgré les divers enjeux de justice sociale, spatiale et énergétique qu'elle sous-tend. Aussi, la mobilité reste un parent pauvre de la transition en ruralité. L'impact des initiatives déployées au cours des dernières années sur les pratiques est en-

core relativement minime et les infrastructures facilitatrices de changement sont rares, en particulier en termes de transport collectif, invariablement qualifié de trop coûteux. Ce constat s'ancre dans une conception de l'aménagement rural qui est considéré comme un investissement devant être raisonnable en termes de taille et de coût par rapport à son utilisation, et qui contraste avec une conception des services publics devant plutôt compenser les inégalités territoriales. Cette opposition recoupe aussi deux conceptions : celle, rationaliste, des expert.es, qui recherchent une optimisation des investissements en fonction des impacts espérés, et celle des élu.es plus soucieux de défendre leurs quartiers et leurs modes de vie.



En raison du manque d'investissements publics dans les infrastructures des zones à faible densité, la plupart des acteurs et actrices du secteur public s'appuient sur la société civile pour proposer des solutions de mobilité nécessitant peu de financements publics et d'infrastructures, comme le covoiturage et l'autopartage. Or, ces initiatives reposent essentiellement sur les individus eux-mêmes, sur leur capital social, et ont tendance à se développer entre des personnes qui se connaissent et qui sont socialement homogènes, limitant ce faisant leur potentiel d'usage et leur capacité à offrir une alternative viable pour l'ensemble des habitants d'un territoire.

En effet, les personnes dépourvues de réseaux sociaux forts et/ou d'accès aux technologies de messagerie instantanée ne sont pas en situation de participer à ces initiatives citoyennes. Ce sont pourtant des publics vulnérables que l'on sait particulièrement touchés par les problématiques de mobilité. Les tensions et débats qui ont entouré la prise de compétence de la LOM ont révélé une diversité d'acteurs en prise avec la mobilité, qui étaient invisibilisés jusqu'alors. On voit surgir sur la scène politique des experts associatifs et des technicien.nes qui ont une très bonne connaissance du terrain et qui sont porteurs d'initiatives en matière d'altermobilités. Ils ont pu pallier le manque de compétences au sein des collectivités et former les élus aux questions de mobilité.

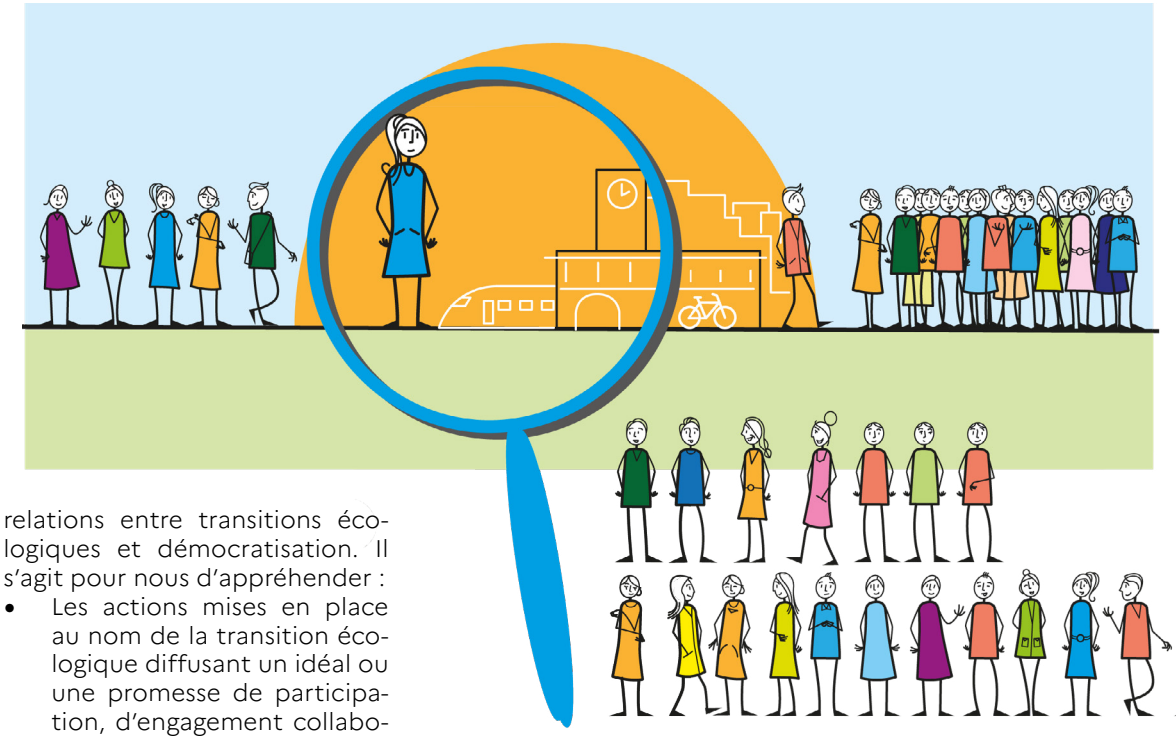
Les collectifs citoyens, s'ils ont été largement tenus à distance du processus de délibération autour de la prise de compétence, ont néanmoins contribué à placer la mobilité sur l'agenda politique et à faire prendre conscience aux élus de l'existence d'une forte demande sociale autour de ces enjeux, ainsi que de la vulnérabilité des territoires ruraux vis-à-vis de la transition énergétique.

Bien qu'ils n'aient aucun pouvoir décisionnel dans l'élaboration des politiques publiques, l'expertise de certains acteurs associatifs est particulièrement recherchée et accroît leur influence, les plaçant dans une position clé pour accélérer le changement. Toutefois, tous les territoires ruraux n'étant pas dotés d'acteurs experts ni de collectifs citoyens organisés autour de la question de la mobilité et en mesure de peser sur les choix des décideurs locaux, et l'absence de compétence interne aux collectivités constitue un frein majeur à l'élaboration de politiques de mobilité en milieu rural. La nécessité de s'appuyer sur des expertises et des compétences pour se faire entendre dans le débat et pouvoir peser sur les autres acteurs montre que les citoyen.nes ordinaires sont exclus des décisions prises, malgré l'importance de ces enjeux pour leur vie quotidienne.

DIMENSIONS DÉMOCRATIQUES ET SOCIALES DES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES : ENQUÊTE EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE (TECDEM)

Patrice Melé, UMR CITERES, Université de Tours, CNRS, membre de l'IUF





Cette communication propose une première analyse des enquêtes de la première phase du projet TECDEM (commencées début 2023). Nous avons réalisé des entretiens, d'une part, avec des responsables de centres sociaux et de ressourceries concernant les actions mises en place au nom de la transition écologique dans différents contextes sociospatiaux et, d'autre part, auprès de participants à des dispositifs de valorisation et d'incitation à l'engagement citoyen mis en place par la région Centre-Val de Loire dans le cadre de sa politique de promotion de la participation (Dispositif des porte-voies de la démocratie), et d'appui à la transition écologique (projet Life Let's go 4 climate). Notre projet envisage de saisir ensemble les transitions écologique, démocratique et sociale, en s'intéressant à la question de l'élargissement des groupes participant aux débats et décisions publics, et aux relations entre transitions écologiques et démocratisation. Il s'agit pour nous d'appréhender :

- Les actions mises en place au nom de la transition écologique diffusant un idéal ou une promesse de participation, d'engagement collaboratif et de justice sociale et écologique ;
- Les actions mises en place au nom de la transition démocratique, notamment celles qui proposent une plus grande implication citoyenne et se traduisent par des expérimentations et des mobilisations sur des questions environnementales.



Ainsi, nous proposons d'analyser la « localisation » des transitions environnementales et démocratiques au sens de l'ancrage dans des lieux, territoires et réseaux, mais aussi de l'actualisation locale dans des situations concrètes et des contextes sociaux particuliers. Notre stratégie de recherche propose d'élargir le regard en prenant en compte une diversité de situations. Nous questionnons les conditions de possibilité d'une diffusion des initiatives et expériences dans des contextes sociospatiaux où les formes d'engagement sur les transitions écologiques sont réputées peu présentes et auprès de groupes sociaux considérés comme éloignés des dispositifs de participation.

Notre analyse porte sur un espace circonscrit, la région Centre-Val de Loire, afin de bénéficier de la bonne connaissance que les chercheur·es, mais aussi les partenaires non académiques du projet, ont des actions des collectivités territoriales et des initiatives citoyennes. Par ailleurs, ce choix nous permet, en maîtrisant plus facilement les contextes institu-

tionnels, de centrer le regard sur les relations entre acteur·trices engagé·es en faveur des transitions écologiques et sur les modes d'existence de ces initiatives au sein de différents contextes sociospatiaux.

Il ne s'agit pas seulement d'apporter des connaissances sur une région, mais de contribuer plus largement, à partir d'une recherche territorialisée, à une meilleure compréhension des processus de diffusions des initiatives citoyennes et de leurs capacités à agir sur les milieux de vie. Pour cela, notre méthodologie propose d'organiser notamment par le biais d'entretiens individuels et collectifs le retour réflexif de personnes engagées à partir d'interrogations sur les relations entre trajectoires individuelles et collectives, sur la portée et l'ancrage des différentes formes d'engagement, sur les conditions et les difficultés d'émergence et pérennisation des volontés d'implication, et sur les liens, perçus ou non, entre enjeux environnementaux, démocratiques et de justice sociale.

Pour cette première analyse de la phase d'entretiens individuels, nous proposons une lecture transversale de nos entretiens à partir de quatre principaux niveaux de questionnement :

- Quels sont les référents explicites ou implicites des liens entre transitions écologiques et démocratiques ? Quel·les acteur·trices associent les deux enjeux, notamment autour des questions de justice sociale et environnementale ? ;
- Quels sont les effets des expérimentations de transition, des dispositifs de participation et de valorisation de l'implication citoyenne, notamment en matière de politisation/dépolitisation des questions environnementales ? ;
- Les différents domaines de l'environnement ont-ils des capacités différenciées de démocratisation, d'élargissement des publics ? ;
- Les actions concrètes qui se diffusent (jardins partagés, composteurs, alimentation bio et circuit court, économies d'énergie) permettent-elles la réappropriation d'espaces, la construction de prises sur des milieux de vie et la mise en œuvre des expériences de citoyenneté (Clarke et al, 2014 ; Neveu, 2015) ? L'écologie des solutions (Hajek, Diestichy, 2019) conduit-elle à une démocratie du faire (Pruvost, 2022) et à des formes spécifiques de citoyenneté écologique (Dobson, Derek, 2006) ?





ACCOMPAGNER LES CITOYEN.NES POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE (ACTEES)

Nathalie Blanc, Géographe, Directrice de recherche au CNRS Ladyss, Directrice du Centre des Politiques de la Terre, Universite Paris Cite

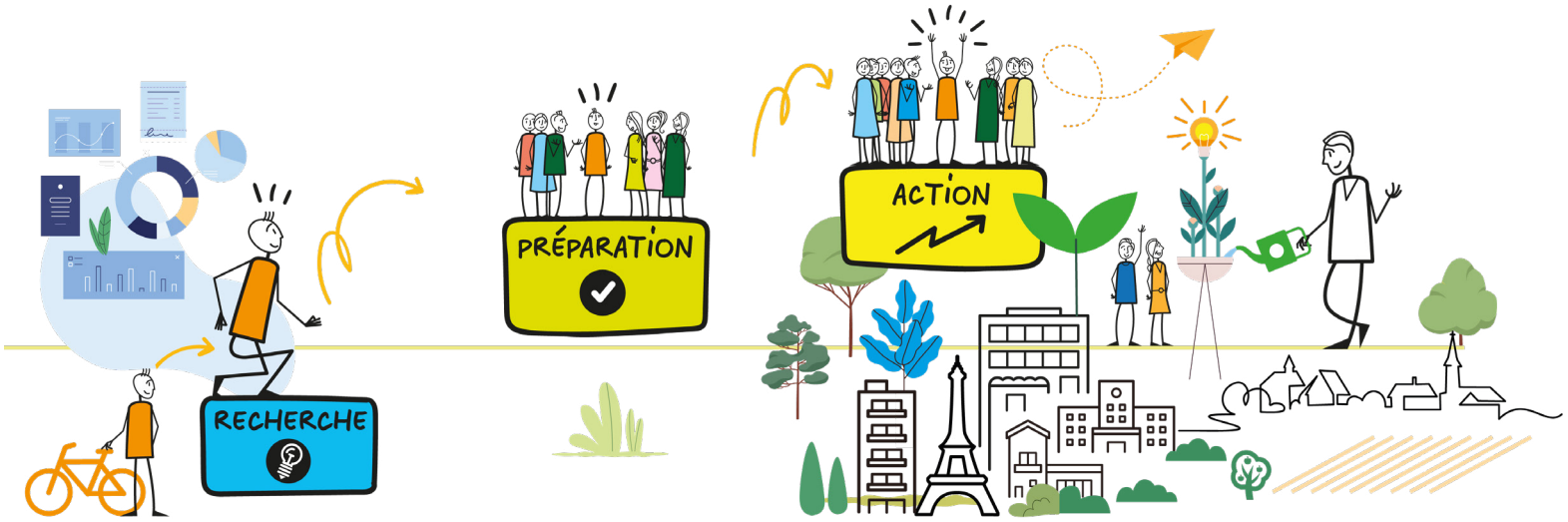


La recherche-action ACTEES (2020-2023) vise à identifier les verrous et obstacles de l'engagement écologique à l'échelle individuelle, collective et territoriale et à saisir le rôle et la place des dispositifs d'accompagnement associatif dans l'activation de diverses formes de militantisme écologique sur quatre territoires : le 18ème arrondissement de Paris, Alfortville, le département des Hauts-de-Seine et Ivry-sur-Seine. Coordonnée par le laboratoire LISE/CNRS et financée par l'ADEME, elle est menée en partenariat avec l'association Astérya et le laboratoire Ladyss/CNRS.

À l'heure de l'urgence écologique, la question se pose de l'accélération des dynamiques d'engagement pour la transition, à la fois individuelles et collectives. Nous avons donc questionné le rôle de l'accompagnement à l'engagement écologique comme facilitateur des trajectoires de conscientisation et de mobilisation citoyenne. Aboutissement d'une recherche-action de trois ans auprès d'organisations accompagnant les personnes et collectifs agissant pour l'écologie, notre intervention vise à mettre en discussion les effets et les limites de l'accompagnement à l'engagement écologiste.

Opérant à trois niveaux, individuel, collectif et territorial, la portée de ces démarches prend différentes formes selon les postures, les temporalités et les contextes institutionnels de l'accompagnement, tandis que l'engagement écologique se heurte à de multiples verrous. Comment les démarches d'accompagnement contribuent-elles à les dépasser ? Au-delà d'une mise à disposition de ressources et de compétences ou d'un aiguillage vers des acteurs spécialistes, l'accompagnement acquiert-t-il une portée critique ? Contribue-t-il à une requalification des conduites et à la politisation des sensibilités écologistes au service d'une adaptation transformationnelle de nos sociétés ? En quoi intervient-il au croisement des enjeux environnementaux et sociaux ? Permet-il d'ancrer les engagements dans les territoires, à l'intersection des actions publique et citoyenne ? Notre communication sera l'occasion d'approfondir ces divers questionnements et de partager les résultats de la recherche-action, afin de mieux cerner les obstacles et les leviers de la transformation socio-écologique de nos sociétés.

Le protocole d'enquête est constitué par des entretiens semi-directifs (comprenant des focus groups) permettant la constitution de parcours biographiques et de trajectoires militantes, des observations participantes, la réalisation de quatre monographies territoriales, ainsi que l'animation de groupes réflexifs de mise en débat des analyses et de coproduction des savoirs entre chercheuses, bénévoles et partenaires associatifs. Dans le cadre de cette communication, nous partons de situations singulières aux trois échelles individuelle, organisationnelle et territoriale, en choisissant de nous centrer sur trois cas précis qui nous apparaissent significatifs de phénomènes récurrents observés sur d'autres terrains et au sein d'autres trajectoires militantes dans le cadre de la recherche.



SYNTHÈSE DE LA DISCUSSION

DISCUTANT ACADÉMIQUE

Bertrand Bocquet, Professeur à l'Université de Lille, Chercheur au laboratoire Histoire des technosciences en société au CNAM à Paris (HT2S-CNAM), Directeur de la Boutique des sciences de l'Université de Lille



Les trois projets proposés présentent des aspects communs, notamment en ce qui concerne l'accompagnement des acteurs. Ainsi, le projet RE-ACTEURS souligne que l'application de la LOM montre que les communautés de communes se retrouvent souvent désemparées en raison d'un déficit d'ingénierie territoriale. En la matière, la LOM a mis en exergue le rôle central des associations expertes, qui suppléent souvent les carences des politiques publiques. Ceci étant, les travaux présentés montrent que ce recours aux associations peut poser des problèmes d'inégalités entre les territoires.
Le deuxième projet de recherche, TECDEM, montre que la question écologique apparaît souvent comme relevant d'une sphère spécifique en termes d'engagement et d'accompagnement : dès lors, de quelle façon s'articulent la mise au travail de la société civile et le retrait de l'action publique ? Le troisième projet, ACTEES, porte sur la mise en place d'un projet européen pour la transition énergétique et montre que dans ce contexte, les habitants du territoire sont amenés à jouer un rôle complémentaire vis-à-vis des politiques publiques à travers leurs propres initiatives.

Enfin, les trois projets présentés articulent recherche, action et participation, qui s'alimentent mutuellement. Ceci s'avère très riche, en particulier lorsqu'il s'agit de négocier les questions de recherche en prenant en compte les questions sociales, et parce que la participation permet de disposer de nombreuses données, qui sont aussi rendues plus appropriables par les porteurs d'actions de transition écologique. De façon globale, faut-il développer la participation dans le cadre de projets de transition dans la perspective de la co-construction d'actions sur le fondement de la recherche ?

DISCUTANT PROFESSIONNEL

Philippe Carbasse, Chargé de mission, Union nationale des acteurs et des structures du développement local



Au fil du temps, les porteurs du développement local ont été institutionnalisés, notamment par l'entremise de programmes sectoriels. Dans ce cadre, les développeurs ont été formés à la culture du projet, mais la transition écologique interroge cette culture désormais classique en raison des coopérations itératives qu'elle suppose. En raison de l'impératif de transition, on assiste en effet à un renouvellement de l'action publique locale, et notamment à une recomposition des rôles des élus, des techniciens et de la société civile. La transition demande un changement des pratiques qui supposent des formes nouvelles d'engagement et de responsabilité, ce qui remet en question les approches verticales classiques de l'action publique, notamment au gré d'expérimentations.

Comme cela a été dit, de multiples acteurs interviennent dans le cadre des nouvelles interfaces et mettent en valeur l'expertise citoyenne, à la fois du point de vue technique et en ce qui concerne la mise en réseau, la coopération et les logiques d'essaimage, ce qui renouvelle l'action collective. À cet égard, la dimension apprenante de ces interfaces renouvelées a notamment bien été mise en valeur par le projet ACTEES.

Dans ce contexte de transition, comment appréhender le rôle de la décentralisation et la façon dont elle vient rencontrer la culture du new management de l'action publique, cette décentralisation étant à la fois porteuse de logiques gestionnaires et de renforcement de la démocratie locale, donc de définition collective de l'action territoriale ? En quoi les dynamiques observées par les trois présentations contribuent-elles à des apprentissages et des innovations organisationnelles ?

SYNTHÈSE DES RÉPONSES À LA DISCUSSION ET DES ÉCHANGES AVEC LA SALLE

Les résultats du projet RE-ACTEURS concernant les instances de concertation permettant de structurer l'action se fondent sur l'expression d'un regret de l'absence de lieux dédiés à cette concertation par nombre des acteurs rencontrés, et il a par ailleurs été constaté que les réseaux d'acteurs étaient moins denses en Ardèche que dans la Drôme. Le rôle du tissu associatif s'avère déterminant lorsqu'il s'agit de refonder et de faire évoluer les organisations, et l'une des associations drômoises rencontrées est ainsi devenue un acteur clé faisant référence pour les collectivités locales concernées, parce qu'elle joue le rôle d'interface entre les citoyens et parce qu'elle favorise l'essaimage des initiatives.



Plusieurs travaux menés par le Ladyss avant 2010 ont montré l'importance des politiques nationales pour favoriser l'émergence d'écosystèmes associatifs pouvant être par la suite associés à la conduite des politiques locales, et une étude plus récente menée en Hollande a mis en lumière le fait que ce type de dynamiques jouent souvent leur rôle sur le long terme. Pour autant, la France connaît actuellement une véritable difficulté pour réconcilier l'action locale avec celle des associations, qui demandent des plateformes d'intermédiation et d'accompagnement, et si l'on assiste à une mise au travail dans le cadre d'une claire volonté des milieux associatifs, l'une des limites que rencontre ce mouvement tient à la difficulté du passage de la démocratie élective à une démocratie participative.

Le projet TECDEM montre de son côté que nombre de tensions peuvent être identifiées au niveau local, notamment concernant la place réservée aux habitants et à l'action collective. Les collectivités mettent en œuvre des actions techniques, mais en parallèle, un certain nombre d'associations



souhaitent être reconnues en tant qu'experts. On assiste dans le même temps à un épuisement de la démocratie environnementale, à la fois de la part des pouvoirs publics et de l'horizon politique des associations, dont les possibilités d'agir en justice, par exemple, s'amenuisent.

En outre, selon les territoires, la force des associations est très variable, et l'émergence d'un public globalement concerné par la transition écologique est un véritable enjeu. En parallèle, la transition reste difficile à engager en raison de nombreuses contraintes. Ainsi, le développement des énergies renouvelables ne se traduit pas par une modification du mode de régulation du secteur énergétique, et il faut donc qu'il fasse appel aux territoires pour développer des projets cohérents avec l'action locale.

Il faut enfin bien garder à l'esprit que les moyens d'ingénierie et les situations politiques des collectivités locales sont très différenciés selon leurs tailles. Ainsi, les petites communes ne comportent généralement pas d'élus d'opposition, et il arrive que des collectivités de taille modeste soient démunies face à des injonctions d'origine par exemple régionale, qu'elles n'ont pas les moyens de contrer. Il faut donc compter avec la multiplicité des contextes politiques locaux.

TABLE RONDE : « QUELLES ARTICULATIONS ENTRE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES ET ACTION PUBLIQUE ? »



Sarah Thiriot, Sociologue, ADEME

Le débat sur les relations entre science et politique est ancien. Il peut sembler parfois exotique dans le domaine de la transition écologique, souvent abordée surtout du point de vue technique. Si la plupart des participants à ce colloque sont probablement convaincus qu'il faut mettre en relation les SHS et l'action publique, cela reste la plupart du temps loin d'être une évidence, et nous analyserons donc cette conviction à la lumière de l'expérience de nos trois intervenants.



Nicolas Duvoux, Professeur de sociologie, Université Paris 8, CRESPPA, Président du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE)

Je suis spécialisé sur les questions de pauvreté et d'exclusion sociale. A ce titre, j'ai été invité à participer à des organisations chargées de l'évaluation et de l'analyse de l'action publique dans ces domaines, ce qui m'a peu à peu amené à la présidence du CNLE. Le CNLE a vocation à formuler des recommandations en matière de pauvreté et d'exclusion sociale, ceci en mobilisant les connaissances des SHS dans des cercles d'expertise. Le travail du CNLE est ainsi un exemple des opportunités concernant la capacité de l'autonomie du travail scientifique quand il s'agit d'éclairer l'action publique.



Brice Laurent, Chercheur en sociologie, École des mines de Paris, CSI, Directeur de la Direction Sciences sociales, économie et société de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'environnement, de l'alimentation et du travail (ANSES)

Mon parcours est au départ celui d'un chercheur en sociologie des sciences. Je me suis beaucoup intéressé aux rapports entre science et démocratie, et notamment à la façon par laquelle ils se manifestent dans le contexte de l'expertise mobilisée pour préparer des décisions publiques dans les systèmes démocratiques. Cette approche rencontre l'intérêt croissant de l'ANSES pour les SHS.



Charlotte Halpern, Chercheuse au Centre d'études européennes et de politique comparée, Sciences Po, Coprésidente entrante de l'appel à projets de recherches TEES

J'aborde en premier lieu la question des relations entre SHS et action publique en tant que chercheuse en science politique spécialisée sur l'action publique. Ce type de recherches est très pertinent lorsqu'il s'agit de discerner les leviers d'action existants au sein de l'État et des collectivités, ou les ressources rendues disponibles grâce à l'articulation entre recherche et politiques publiques. Les approches de science politique sont aussi précieuses pour penser les politiques publiques dans leur contexte, et la manière dont la délibération collective les influence.



Nicolas Duvoux
En la matière, il faut prendre en compte et partir de la distance entre le monde de la recherche académique et celui de l'administration. En pratique, on constate parfois un retard de la recherche sur l'administration, ce qui renforce le très grand intérêt à rassembler des hauts fonctionnaires, des statisticiens, des chercheurs, etc. Cette distance entre des mondes différents reste souvent un obstacle, mais il est souvent possible de l'amoindrir grâce à la présentation et à la discussion réciproques des savoirs.

La transformation du RMI en RSA a par exemple été l'occasion pour les responsables publics de découvrir la question du non-recours aux droits sociaux à la suite de travaux de recherche : cet exemple illustre l'importance de la construction d'arènes dans lesquelles les chercheurs peuvent s'exprimer en tant que tels. En France, l'apport des SHS lors de la crise du Covid a également été crucial.

Brice Laurent
Les études sociales portant sur les sciences sont en général très critiques vis-à-vis du modèle selon lequel certaines personnes n'acceptent pas les résultats de la science parce qu'elles ne les ont pas compris. Adopter ce raisonnement sur les SHS est risqué, et il est préférable de faire appel à des processus de médiation pour appréhender leur rôle dans le cadre de la prise de décision politique.

Il convient de questionner la nature des politiques publiques, dont la configuration empêche souvent d'y faire intervenir les SHS. Les SHS peuvent aussi interroger la façon dont certaines organisations déterminent le type de questions à traiter, bien souvent en omettant l'existence d'alternatives. Si elles demandent une expertise « objective », et la plus déconnectée possible des parties prenantes, il devient très difficile de rendre compte des situations de controverse et/ou d'incertitude.



Charlotte Halpern
La recherche en SHS portant sur l'action publique doit tout d'abord conduire à une analyse des spécificités des politiques étudiées en contexte, et en tenant compte en particulier de l'histoire des organisations qui les portent et de la manière dont les problèmes ont été abordés jusqu'alors de même que le choix des solutions. Les chercheurs en SHS peuvent notamment contribuer à faire saisir cette épaisseur historique et sociale pour éclairer certaines contradictions et rendre compte de la diversité des situations auxquelles les acteurs des politiques publiques font face. Ils peuvent aussi intervenir lorsqu'il s'agit de transférer et d'adapter des bonnes pratiques, ce qui, le plus souvent, ne va pas de soi.

De façon générale, les travaux en SHS permettent ainsi d'apporter de la nuance, une contextualisation, une certaine réflexivité et une analyse du sens propre aux situations locales. La comparaison dans le temps permet également de décaler le regard et de réfléchir autrement pour regagner des marges de manœuvre, en prenant pleinement en compte la dimension sociopolitique. De leur côté, des responsables politiques peuvent appréhender de manière davantage critique certains éléments qui leur sont apportés comme relevant de la technique.

C'est alors de la confrontation de registres différents qu'il est possible de faire émerger des solutions nouvelles grâce à la réflexion critique, seule capable d'aborder des situations extrêmement complexes.

Nicolas Duvoux
Lorsque nous participons à des arènes de réflexion sur l'action publique en tant que représentants des SHS, nous pouvons avoir l'impression d'une proximité avec des décideurs, et parfois espérer contribuer à l'évolution des situations en cause. Pourtant, il me semble qu'il faut en la matière faire le deuil du court terme. Si nous en prenons conscience, nos contributions peuvent devenir utiles, parce qu'elles permettent une appropriation des demandes institutionnelles en préparant les conditions épistémiques d'une orientation plus globale des questions discutées.

Par ailleurs, il importe dans le contexte de la transition écologique de contribuer à rapprocher les administrations chargées des questions sociales et celles qui traitent des questions environnementales, ainsi que les experts et les associations concernées.

Brice Laurent
Les SHS interviennent régulièrement auprès des décideurs par le biais de l'expertise, mais la relation est rarement directe. Les cas de rapports d'expertise non suivis de décision politique existent en France comme dans d'autres pays.
Cette décision interroge le rôle réel de l'expertise. En la matière, il ne faut pas adopter une lecture linéaire selon laquelle la recherche et l'expertise seraient systématiquement antérieures aux arbitrages. Les activités scientifiques participent à constituer les problèmes publics, à mettre à l'agenda des questions qui seront débattues, elles peuvent être saisies par des décideurs mais aussi par d'autres acteurs.

Charlotte Halpern
À partir de mon expérience, la question des relations entre chercheurs et décideurs s'est posée principalement au moment de la valorisation et de la diffusion des travaux de recherche. De ce point de vue, les formats permettant le partage de la connaissance sont multiples, et ne se réduisent pas à la rédaction des policy briefs. Selon les cas et le type d'interlocuteurs politiques, il faut ainsi ajuster les formats : rendez-vous individuels ou collectifs, policy briefs, sollicitation de médias grand public, etc.

Sarah Thiriot
Pouvez-vous nous éclairer sur ce que les SHS ne feront pas ?

Nicolas Duvoux
Les SHS n'infléchissent pas les décisions publiques, ceci fondamentalement en raison d'un obstacle épistémologique. Dans certains cas, de plus, la demande se renverse, et ce sont les administrations qui demandent aux chercheurs quelles sont les solutions adaptées face aux faits qu'elles constatent. Par ailleurs, les questions de la vulgarisation et de la diffusion sont absolument capitales.



Brice Laurent
Les SHS n'assureront pas l'acceptabilité d'un certain nombre de technologies. Par ailleurs, la façon dont sont formulées les attentes vis-à-vis des sciences économiques et sociales n'est pas toujours satisfaisante, par exemple lorsqu'elles sont convoquées pour faire valoir des dimensions telles que celle de l'emploi face à des projets problématiques du point de vue écologique : cette façon de concevoir le rôle des SHS est très problématique, parce qu'elles seraient de la sorte sollicitées pour contrer des positions scientifiques. En réalité, alors que certaines tendances sont propices à leur dépolitisation, les SHS doivent contribuer à ouvrir l'espace des possibles et à mettre en évidence le fait que les choix techniques sont aussi des choix de société.

Charlotte Halpern
À la dimension de l'acceptabilité, il faut ajouter celle de la désirabilité de la transition, en faveur de laquelle les SHS sont régulièrement sollicitées pour apporter des solutions, alors que tel n'est pas leur rôle. Par ailleurs, les SHS restent très anthropocentrées, et il faudrait peut-être que nous réinterrogions nos attitudes de pensée et nos méthodes pour nous tourner davantage vers l'étude des relations complexes homme-nature. Enfin, les SHS devraient aussi réfléchir à la question de la responsabilité.

RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA SALLE

Brice Laurent
L'un des rôles de l'expertise est de rendre visibles des alternatives jusqu'alors mal connues. Ceci suppose un travail de reformulation des demandes afin de mettre en lumière l'éventail des possibles. Ce type de démarches permet d'aborder des questions non posées par les autorités publiques, à la fois en abordant la dimension de l'ignorance structurelle et la nécessité de dispositifs innovants en termes d'interfaces entre la recherche et certains acteurs de la société civile.

Nicolas Duvoux
Lorsque les prises de positions initiales sont fermées et que l'on est certains que nos rapports iront directement au placard, il est parfois possible d'imaginer une forme de division du travail en faisant appel à des interfaces innovantes reliant la recherche avec le monde de l'administration, notamment. Cette préoccupation est d'autant plus légitime que nous avons assisté au cours des dernières décennies à la disparition de tout un pan de la culture des administrations en SHS.

Par ailleurs, la sociologie est née avec l'État-nation, et n'appréhende le plus souvent ses propres questions qu'à travers des catégories elles-mêmes étatiques. Dans ce contexte, penser une extériorité à l'État est peut-être un horizon souhaitable, mais les difficultés auxquelles nous faisons face peuvent néanmoins être amoindries si nous prenons en compte la complexité de l'État et l'extraordinaire diversité de ses composantes et de ses conflits d'intérêts internes.



Charlotte Halpern
À l'ère de poursuites de plus en plus courantes contre les militants écologistes et des accusations d'écoterrorisme, il faut demeurer vigilants et ne pas renoncer à mettre en avant les effets structurels en termes de production des inégalités sociales, économiques et géographiques que peuvent susciter ou renforcer un certain nombre de politiques publiques. Par ailleurs, en ce qui les concerne, les autorités publiques continuent à financer des recherches dans des domaines souvent très cadrés, mais il faut pourtant continuer à soutenir la recherche publique fondamentale.

Enfin, j'ai l'honneur de coprésider l'appel à projets de recherche TEES avec Antoine Bernard de Raymond. Je remercie l'ADEME pour sa confiance, tout comme Sophie Dubuisson-Quellier pour le très important travail qu'elle a accompli au cours des dernières années avec l'équipe du programme TEES. Cette dynamique se poursuivra, puisqu'un quatrième appel à projets TEES sera prochainement émis. Nous souhaitons à travers celui-ci mettre l'accent sur la gouvernance, les enjeux de coordination et sur les aspects systémiques de la transition écologique.

Il faut enfin remercier à nouveau l'ADEME pour cette opportunité de poursuivre la réflexion sur le lien entre SHS et action publique.

LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ADEME : Agence de la transition écologique
AMAP : Association pour le maintien d'une agriculture paysanne
ANCT : Agence nationale de la cohésion des territoires
ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'environnement, de l'alimentation et du travail
AOC : Appellation d'origine contrôlée
AOM : Autorités organisatrices de mobilités
AOP : Appellation d'origine protégée
APPA : Association pour la prévention des pollutions atmosphériques
AASQA : Association agréée de surveillance de la qualité de l'air
BM : Business models
CITEPA : Centre interprofessionnel technique d'étude de la pollution atmosphérique
CNLE : Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
CUMA : Coopérative d'utilisation de matériel agricole
DIY : Do it yourself
DPE : diagnostic de performance énergétique
EPCI : Etablissements publics de coopération intercommunale
GEODIP : Géolocaliser et diagnostiquer la précarité énergétique
EVE : Engagements volontaires pour l'environnement
FAT : Filières agri-alimentaires territorialisées
HQE : Haute qualité environnementale
IRIS : Îlots regroupés pour l'information statistique

LAURE : Loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie
LOM : Loi d'orientation des mobilités
OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques
OMS : Organisation mondiale de la santé
ONPE : Observatoire national de la précarité énergétique
PETR : Pôle d'équilibre territorial et rural
POPE : Programmation fixant les orientations de la politique énergétique
PCFEnR : Participation citoyenne au financement des énergies renouvelables en France
PSL : Prestataires de services logistiques
PARC : Programmes d'actions de recherche concertés
PCAET : Plan climat-air-énergie territorial
PLU : Plan local d'urbanisme
PLUI : Plan local d'urbanisme intercommunal
PUCA : Plan urbanisme construction architecture
RE2020 : Réglementation environnementale 2020
RMI : Revenu minimum d'insertion
RSA : Revenu de solidarité active
RT2012 : Réglementation thermique 2012
SCoT : Schéma de cohérence territoriale
SHS : Sciences humaines et sociales
SMICVAL : Syndicat mixte intercommunal de collecte et de valorisation
TEES : Transitions écologiques, économiques et sociales
TIGA : Territoire d'innovation de grande ambition
ZAC : Zone d'aménagement concerté
ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

SYNTHÈSE MULTIMÉDIA DU COLLOQUE SUR LES TRANSITIONS ECOLOGIQUES, ECONOMIQUES ET SOCIALES

6 & 7 NOVEMBRE 2023

PARIS - MAISON DE LA RATP

Cet ouvrage est disponible dans la librairie ADEME.
https://librairie.ademe.fr/

013108

9 791029 725067